

EPIDÉMIE DE CORONAVIRUS

Le Premier ministre instruit les parties concernées à prendre les mesures nécessaires

P. 24

BELHIMER :

Le Président Tebboune fait de la communication "l'un des piliers de la nouvelle République"

P. 3

ALGÉRIE-VATICAN

Installation du nouvel évêque du Diocèse de Constantine et Hippone

P. 24

RÉFORME DE LA JUSTICE

"La corruption et les atteintes aux libertés, dans la cible"

Profitant d'une réunion des procureurs et cadres de son secteur, hier à Alger, le ministre de la justice garde des sceaux Belkacem Zeghami a retracé la nouvelle configuration de la réforme en cours de la justice qui tient compte, a-t-il indiqué des aspirations des citoyens à « une Justice qui respecte les droits de l'Homme, garantit un procès équitable basé sur la légalité et l'égalité et protège la société et les libertés dans le cadre de la loi ». Le lourd mandat confié par le peuple aux magistrats impose au secteur de la justice d'orienter cette réforme vers des objectifs de " lutte contre la corruption en particulier", "le rétablissement des droits et la fin des " cas d'atteinte aux libertés et à l'épuisement des ressources nationales", a ajouté M. Zeghami.

P. 4 **DKnews**



ALGÉRIE-ASBU

Début des travaux des réunions annuelles des radios et télévisions arabes à Alger

P. 3

TOURISME

"Installation «prochaine» du Conseil national du tourisme"

P. 4

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Le taux d'intégration initial fixé à 30%

P. 6

VIGNETTE AUTOMOBILE 2020

Début d'acquittement sans augmentations

P. 2

SANTÉ

TACHYCARDIE

Les 5 causes qui font battre le cœur trop vite

P.p 12-13

FOOTBALL

CAN 2021 (QUALIFICATIONS/ 4^E):
Vers la domiciliation du match Zimbabwe-Algérie au stade d'Orlando à Johannesburg

P. 21

THÉÂTRE

Rencontre nationale sur les coopératives théâtrales les 28 et 29 mars

P. 17

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

6 éléments de soutien aux groupes terroristes appréhendés dans 4 wilayas du pays

P. 24

VIGNETTE AUTOMOBILE 2020 Début d'acquiescement sans augmentations

L'acquiescement des vignettes automobiles pour l'année 2020 débutera dimanche 1^{er} mars et se poursuivra jusqu'au 31 mars, sans changement de tarifs par rapport à 2019, a indiqué la Direction Générale des Impôts (DGI).

Pour les véhicules de tourisme et véhicules aménagés en utilitaires de moins de trois ans, les tarifs varient de 2.000 DA (pour les moteurs jusqu'à 6 CV) à 4.000 DA (De 7 CV à 9 CV) à 10.000 DA (De 10 CV et plus), indique la DGI. Pour les véhicules compris entre 3 ans et 6 ans d'âge, les tarifs de la vignette sont fixés respectivement à 1.500 DA, 3.000 DA et 6.000 DA.

Les véhicules compris entre 6 ans et 10 ans d'âge sont soumis à une vignette dont les tarifs sont respectivement de 1.000 DA, 2.000 DA et 4.000 DA.

Quant aux véhicules de plus de 10 ans d'âge, ils sont soumis à une vignette à 500 DA, 1.500 DA et 3.000 DA.

Concernant les véhicules utilitaires et d'exploitation, le prix de la vignette varie entre 6.000 DA, 12.000 DA et 18.000 DA pour les véhicules de moins de (5) ans d'âge, et entre 3.000 DA, 5.000 DA et 8.000 DA pour les véhicules de (5) ans d'âge et plus.

S'agissant des véhicules de transport en commun de voyageurs, les tarifs sont fixés à 5.000 DA, 8.000 DA, 12.000 DA et 18.000 DA selon le nombre de siège du véhicule pour ce qui est des moins de cinq ans, et à 3.000 DA, 4.000 DA, 6.000 DA et 9.000 DA pour les véhicules de cinq ans et plus.

Pour ce qui est des véhicules dont l'année de mise en circulation est inconnue, le tarif de la vignette est fixé à 500 DA pour les véhicules de tourisme et à 3.000 DA pour les véhicules utilitaires. Par ailleurs, la DGI précise que la carte provisoire de circulation (carte jaune) tient lieu de carte d'immatriculation (carte grise), et que, par conséquent, "la vignette devient exigible dans un délai d'un mois à compter de la mise en circulation du véhicule sur le territoire national".



SPORT - ALGÉRIE DGSN: la salle omnisports de Kouba baptisée du nom de Hacène Lalmas



La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a baptisé jeudi la salle omnisports relevant du Groupement de réserve et d'intervention (GRI) à Kouba, du nom du regretté Hacène Lalmas, en hommage à cette icône du football algérien, a indiqué un communiqué de la DGSN.

Selon la même source, un autre stade de football couvert en gazon synthétique a été inauguré à la même unité et ce après le réaménagement de deux structures sportives par la Société nationale de génie civil et bâtiment (GCB) relevant de Sonatrach et l'établissement de Maintenance des réseaux de voirie et d'assainissement d'Alger (ASROUT).

Supervisée par le Directeur général de la Sécurité nationale (DGSN), Cette cérémonie a été rehaussée par la présence du P-dg de Sonatrach, le wali d'Alger, le directeur de la GCB et un représentant de la famille du défunt outre des cadres et des athlètes de la sécurité nationale.

Ces réalisations sportives s'inscrivent dans le cadre des efforts consentis pour la promotion des activités physiques et sportives en milieu professionnel, la création des espaces sportifs capables de satisfaire les besoins humains et la mise en place d'infrastructures sportives devant contenir un maximum d'athlètes en milieu urbain de manière à renforcer les relations de proximité entre la police et le citoyen.

ORAN Une personne électrocutée mortellement



Une personne est décédée suite à une électrocution, vendredi à Oran, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

La victime est morte sur place par électrocution après avoir touché un câble haute tension au niveau d'une ferme, située dans la région de "Emir Abdelkader", relevant de la commune de Sidi Chahmi, a indiqué la même source.

Les agents de la protection civile sont intervenus pour évacuer le corps de la victime (32 ans), vers la morgue de l'établissement hospitalo-universitaire "1^{er} novembre 1954" d'Oran, a-t-on ajouté de même source.

PALMERAIES - INCENDIES Ouargla : plus de 36.500 palmiers ravagés durant la dernière décennie (Protection civile)



Pas moins de 36.559 palmiers ont été détruits dans les 4.123 incendies déclarés ces dix dernières années dans les palmeraies de la wilaya de Ouargla, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile (PC).

Les sinistres, relevés à travers les différentes communes phœnicicoles de la wilaya, ont été imputés à divers facteurs, notamment des actes volontaires, les grandes chaleurs, le non-respect par des phœniciculteurs des règles de sécurité et de prévention contre les feux de palmeraies, a expliqué le directeur de la PC, le colonel Azzeddine Benkaddour.

La richesse phœnicicole subit annuellement d'importants dégâts, a-t-il ajouté, poursuivant à titre d'exemple que l'année dernière, 3.988 palmiers ont été détruits dans 426 incendies.

Les statistiques fournies par la Protection civile relèvent que les incendies de palmeraies dans cette wilaya ont connu ces dernières années un léger recul en termes de dégradation du patrimoine phœnicicole par rapport à la période limitée entre 2008 et 2010, à la faveur du renforcement des services de la protection civile en équipements et matériels conséquents, l'intensification des campagnes de sensibilisation contre les feux, la contribution des agriculteurs et citoyens dans la mise en œuvre des mesures préventives contre les incendies.

La baisse enregistrée en terme d'incendies constitue également le fruit des programmes et des mesures préventives menées en coordination avec les différentes communes de la wilaya, des services des directions concernées, dont la Conservation des forêts (CF), des Ressources en eaux (DRE) et des Services agricoles (DSA), portant notamment sur l'ouverture de pistes agricoles à l'intérieur des palmeraies pour faciliter l'accès des engins de lutte contre les feux, a expliqué le responsable.

OOREDOO ALGÉRIE Arrivée d'un nouveau Directeur général adjoint



Par un communiqué de presse le Groupe Ooredoo a annoncé la prise de fonction à compter d'aujourd'hui 1^{er} mars de M. Bassam Yousef Al Ibrahim au poste de Directeur général-adjoint de Ooredoo Algérie.

« M. Bassam Yousef Al Ibrahim possède plus de vingt ans d'expérience dans le secteur des télécoms et des technologies de l'information et de la communication.

M. Bassam a occupé le poste de Directeur Exécutif Adjoint Approvisionnement au sein du groupe Ooredoo où il a occupé plusieurs postes de responsabilités.

En 2013, il a intégré le département Technologies du groupe Ooredoo.

Il jouit d'une expérience riche et considérable au niveau managérial dans le secteur des télécoms », précise le communiqué de l'opérateur et téléphonie mobile, ajoutant que son nouveau DG adjoint « est titulaire d'un MBA obtenu de HEC Paris et d'un ingénieur en télécommunications de l'Université Essex, Colchester, Royaume-Uni. »

TOURISME

Le 1^{er} Salon international de la Fédération nationale des hôteliers en juin

La Fédération nationale des hôteliers (FNH) compte organiser, en juin à Alger, le premier Salon international sur les prestations des établissements hôteliers, a-t-on appris auprès du secrétaire général de la FNH.

"La FNH organisera, en juin prochain à l'École Supérieure de l'Hôtellerie et de la Restauration (ESHRA) de Aïn Benian (Alger), le premier salon international sur les établissements hôteliers", a fait savoir M. Ayache Salim dans une déclaration à l'APS, en marge de la 11^e édition du Salon international du tourisme, des voyages, des transports, de l'équipement hôtelier et de la restauration qui sera clôturé samedi à Oran.

Premier du genre en Algérie, cet événement permettra de mettre en avant les compétences et la qualité des prestations des établissements hôteliers en Algérie, ainsi que d'exposer la stratégie Marketing pour la promotion de la destination Algérie et de former les hôteliers dans nombre de spécialités, notamment la maîtrise des langues étrangères, a-t-il dit.

S'inscrivant dans le cadre du plan d'action de la FNH, ce salon vise, en outre, à créer un climat d'affaires interactif entre les différents acteurs du domaine de l'hôtellerie à même d'organiser ce marché et de promouvoir la destination Algérie, a poursuivi M. Ayache.

En vue de la promotion de la destination Algérie, les membres de la FNH avaient effectué, récemment, une visite en Hongrie afin de prendre connaissance des derniers développements en matière d'équipements hôteliers, a-t-il ajouté.

Pour M. Ayache, la 11^e édition du Salon international du tourisme se veut une occasion pour la FNH afin de procéder à l'installation du vice-président de la région sud-ouest permettant d'élargir ces activités et de s'enquérir des préoccupations des investisseurs dans le domaine hôtelier en vue de les traduire en propositions et de les soulever à la tutelle.

Prendront part au Salon dont la cérémonie d'ouverture a été présidée par le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Hacène Mermouri, près de 300 exposants algériens et étrangers, venus exposer leurs produits touristiques et proposer leurs prestations dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et des voyages.

ALGÉRIE/ASBU

Début des travaux des réunions annuelles des radios et télévisions arabes à Alger

L'Algérie abrite du 29 février au 4 mars, les réunions annuelles des radios et télévisions arabes auxquelles participeront les Directeurs de l'information et les chefs des départements "Échanges de programmes", a annoncé mercredi le Directeur du Centre arabe d'échange d'informations et de programmes relevant de l'Union de radiodiffusion des Etats arabes (ASBU), M. Mohcine Karim Slimani.

Il s'agit de la 12^{ème} réunion des coordinateurs des échanges radiophoniques, de la réunion annuelle des coordinateurs des échanges télévisuels, de la réunion annuelle des ingénieurs et techniciens des réseaux d'échange, de la réunion conjointe des coordinateurs des échanges radiophoniques et télévisuels et des ingénieurs en télécommunication, outre la réunion annuelle des responsables et coordinateurs des nouveaux médias au sein de ces instances, a indiqué M. Slimani lors d'une conférence de presse animée au siège de l'entreprise de Télédiffusion d'Algérie (TDA).

Il a, également affirmé que "les réunions d'Alger se dérouleront en présence de plus de 60 participants venus de pays arabes et un participant représentant la télévision tchadienne".

M. Slimani a présenté le bilan d'activités du Centre arabe d'échange d'informations et de programmes pour l'année écoulée, précisant que les échanges d'in-

formations télévisées avaient atteint 11.000 informations, à raison de 1.000 informations par mois, en plus de la réalisation de 40 bilans économiques hebdomadaires.

Le Centre a lancé, cette année, la diffusion d'émissions consacrées aux rapports culturels, outre les rapports sportifs qui ont fait l'objet de plus de 690 échanges en 2019, a-t-il ajouté. Concernant les échanges radiophoniques, l'intervenant a affirmé que le volume horaire des échanges dans ce domaine avait atteint, durant la période considérée, plus de 4.000 heures, à raison de 11 heures/jour. 18 pays arabes ont opéré ces échanges. M. Slimani est revenu sur la coopération qui lie l'ASBU à ses homologues internationales, notamment l'Eurovision et l'Union de radiodiffusion Asie-Pacifique, soulignant que les échanges ne se limitent pas uniquement aux informations politiques, mais concernaient également les informations culturelles,



sportives et autres. La rencontre a été une occasion pour le même responsable d'évoquer le nouveau siège du Centre arabe d'échange d'informations et de programmes, dont les travaux

de réalisation ont démarré en février 2019 à Bouchaoui (Alger), précisant que le taux d'avancement des travaux avait atteint 70%, en prévision de sa réception vers la fin 2020.

Belhimer : Le Président Tebboune fait de la communication «l'un des piliers de la nouvelle République»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, fait de la communication "l'un des piliers de la nouvelle République" à travers la création d'un environnement favorable au renforcement du professionnalisme des médias et des journalistes, a affirmé hier à Alger, le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement Amar Belhimer.

Le président Tebboune fait de la communication l'un des piliers de la nouvelle République à travers l'intérêt particulier qu'il accorde au secteur et aux professionnels des médias traditionnels et nouveaux", a-t-il déclaré à l'ouverture de la réunion annuelle des coordinateurs des radios et télévisions arabes.

Le ministre a souligné que le programme du président de la République met l'accent sur la nécessité de "respecter le droit à l'information et la liberté d'exercice dans le respect des règles éthiques et de la déontologie de la profession", mais aussi sur l'importance de "créer toutes les conditions susceptibles de renforcer le professionnalisme des médias et des journalistes".

Rappelant que l'Algérie a fait des "pas importants" dans le domaine du numérique, M. Belhimer a annoncé l'ouverture de plusieurs chantiers pour des réformes majeures en vue de permettre au secteur de suivre les transformations au niveau interne et de se mettre au diapason des nouvelles technologies.

Selon le ministre, un intérêt particulier est accordé à la promotion de la communication institutionnelle, à la formation et à la mise à niveau, notamment de la presse électronique et de proximité, ainsi qu'à la finalisation du passage au numérique dans les "plus brefs délais". Il a relevé le contexte particulier dans lequel se tient la réunion, estimant qu'elle intervient alors que "l'Algérie connaît une nouvelle ère depuis l'élection présidentielle". L'une des caractéristiques de cette nouvelle ère, a-t-il poursuivi, consiste à "œuvrer à la concrétisation du projet d'édification d'une nouvelle République basée sur la bonne gouvernance, la transparence et la démocratie".

M. Belhimer a indiqué, à ce propos, que l'objectif est la conjugaison des efforts pour permettre au secteur de la communication d'être au service de la promotion des droits de l'homme, des valeurs citoyennes et la réalisation du développement durable".

Évoquant l'avancée technologique, le mi-

nistre a souligné que celle-ci a, toutefois, ouvert la voie à l'atteinte à la souveraineté des Etats et a permis aux pays qui détiennent les nouvelles technologies d'instaurer leur suprématie.

Cette situation, a-t-il poursuivi, "nous met, nous les Arabes, dans l'obligation de réactiver notre rôle en tant que front uni pour créer et échanger des produits de qualité en vue de sauvegarder notre identité et défendre nos causes".

Opportunité pour renforcer la coordination

Il a considéré, à ce titre, que cette réunion est "une opportunité pour renforcer la coordination et l'échange d'expériences pour améliorer le contenu et les services de communication qu'offrent les radios et télévisions arabes", réitérant le soutien de l'Algérie pour "toutes les initiatives visant à renforcer les échanges à travers le centre arabe pour l'échange d'informations et des programmes". "Le volume horaire des échanges radiophoniques en 2019 avait atteint 11 heures, en hausse de 41% par rapport à 2018", a-t-il précisé, ajoutant que 12 organisations ont bénéficié de ces programmes d'échange et que le taux des échanges a atteint les 60%. Le ministre s'est félicité, par ailleurs, de la réalisation, en cours, du nouveau siège du Centre arabe d'échange d'informations et de programmes relevant de l'Union de radiodiffusion des Etats arabes (ASBU). "Le nouveau siège

sera équipé du nouveau système multi-médias Menos+ qui permettra de renforcer l'échange d'informations télévisées", a-t-il indiqué, estimant que cette nouvelle technologie contribuera au repositionnement arabe sur le plan régional et international dans le domaine de la communication. De son côté, le directeur général de l'Union des radios des Etats arabes, Abderahmane Souleiman a annoncé la mise en service, dans les prochains jours, de la plate-forme "Menos+", soulignant que celle-ci permettra la connexion entre les studios de radios grâce à l'Internet Protocol (IP). Il a précisé, à ce propos, que l'échange d'informations avait atteint 15.000 informations, faisant remarquer que la moyenne quotidienne du volume d'échange d'informations télévisées est de 25 heures, alors que celle du volume d'échange d'informations radiophoniques est de 12 heures. Selon ce responsable, le volume d'informations dans le domaine du sport a atteint, quant à lui, les 700 sujets par an. Le directeur général de l'Union des radios des Etats arabes a "salué", à l'occasion, le soutien apporté par l'Algérie aux stratégies et projets de l'Union qui préside à travers l'octroi d'une assiette de terrain d'environ 2800 m² et d'une enveloppe de 5 millions de dollars pour la réalisation du nouveau siège du Centre arabe d'échange d'informations et de programmes, qui sera réceptionné à la fin de l'année 2020 et de l'hôtel 5 étoiles de l'ASBU.

54^E VENDREDI DE MARCHES POPULAIRES Les manifestants renouvellent leur appel à la consécration de la démocratie et de l'Etat de droit

Des groupes de citoyens sont sortis à Alger et dans d'autres villes du pays, pour le 54^e vendredi consécutif, lors duquel ils ont réitéré leur attachement à leurs revendications en faveur de la consécration de la démocratie et de l'Etat de droit.

Ces nouvelles marches interviennent un semaine après la célébration du premier anniversaire de ce mouvement populaire décrété par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. "Journée nationale de la fraternité et de la cohésion entre le peuple et son armée pour la démocratie".

A Alger, les manifestants ont investi les lieux habituels de leurs rassemblements, à savoir la Grande-Poste, rue Didouche Mourad, la Place Audin, la Rue Hassiba Ben Bouali et le Boulevard Amirouche, où un important dispositif sécuritaire était déployé, ont constaté des journalistes de l'APS.

Réitérant leur détermination à poursuivre leur mouvement et la préservation de son caractère pacifique, ils ont appelé, notamment, à engager le dialogue pour trouver

une solution aux problèmes du pays et lui assurer un avenir meilleur, en rejetant toute ingérence étrangère.

Les manifestants qui étaient moins nombreux que d'habitude ont appelé, également, à la préservation de l'unité nationale, la poursuite de la lutte contre la corruption, et la libération des personnes arrêtées lors de marches précédentes. Dans les wilayas du Centre, des manifestants qui ont marché et dont le nombre a nettement baissé ce vendredi, ont réitéré leur demande de poursuite des réformes politiques pour l'avènement d'une Algérie nouvelle.

Ainsi, à Blida, Chlef, Ain Defla et Djelfa, des manifestants, qui étaient seulement des dizaines, ont réclamé de nouveau le respect de la souveraineté populaire et la poursuite de la lutte contre la corruption et le jugement de tous ceux qui sont impliqués dans le détournement de deniers publics alors qu'à Médéa, les

participants à la marche ont demandé la libération des personnes arrêtées lors de précédentes marches.

À Tizi-Ouzou, Bouira, Boumerdes et Bejaia, des slogans entonnés ont appelé notamment à la consolidation de la démocratie et de l'indépendance de la justice et l'édification d'un état de droit.

Dans l'Est du pays, des groupes de citoyens ont également manifesté pacifiquement, renouvelant leurs revendications pour le renforcement de l'Etat de droit et des libertés.

À Constantine, Tébessa, Batna et Annaba, arborant l'emblème national, les marcheurs ont scandé des slogans en faveur de la consolidation de la démocratie, l'indépendance de la justice et la liberté de la presse, alors qu'à Oum El-Bouaghi, Sétif, Khenchela et Guelma, les manifestants ont réaffirmé leur attachement à l'unité nationale.

D'autres marches ont été également organisées à Mila et Skikda, où des citoyens ont réclamé le changement.

Dans le Sud du pays, des citoyens ont marché à El-Oued pour appeler

MÉDIAS

La situation socio-professionnelle des journalistes algériens au menu d'une conférence-débat à Alger

La situation socio-professionnelle des journalistes et assimilés exerçant dans les différents médias publics et privés algériens, a été au menu d'une conférence-débat, tenue mercredi à Alger.

Initiée par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), la rencontre a été l'occasion pour les présents de discuter des conditions dans lesquelles travaillent les journalistes et assimilés algériens, "les contraintes d'ordre social, la fragilisation de leur situation socio-professionnelle et les pressions auxquelles ils sont face".

Après avoir écouté de nombreux témoignages de journalistes "en difficulté", les participants ont débattu des relations de travail organes-journalistes ainsi que de l'exploitation "abusive" de journalistes par certains patrons de médias.

Cette rencontre est une occasion pour s'élever et être attentifs aux préoccupations et revendications de nos confrères des différents médias quant aux conditions de travail dans lesquelles ils exercent.

Aujourd'hui, ils ont tiré, encore une fois, la sonnette d'alarme sur leur situation socio-professionnelle, surtout ceux qui sont sans salaire depuis plusieurs mois, sans contrat et aussi non assurés. Il faut des solutions d'urgence", a indiqué le président de l'ONJSA, Youcef Tazir.

Selon lui, cette rencontre a permis de sortir avec des propositions à soumettre aux autorités concernées dans un "bref délai", comme "le rétablissement du statut-type du journaliste qui définit les droits et devoirs des employés de la corporation".

Les participants ont aussi proposé de se rapprocher d'un cabinet d'avocats spécialisé dans le traitement des problèmes que vivent les journalistes et assimilés.

Les initiateurs de la rencontre ont noté dans leur agenda d'autres recommandations, à l'instar de la création d'un fonds de soutien aux journalistes et assimilés dans le besoin, la nécessité d'une collaboration de l'ONJSA avec les syndicats des entreprises des organes de presse, l'intégration de la profession de la presse dans les métiers à risque et l'amélioration des conditions de travail des journalistes. "Ce sont autant de propositions qui peuvent régler pas mal de problèmes des journalistes, notamment ceux du secteur privé. Aujourd'hui, il faut parler de presse et non de journaliste", a résumé Yacine Bourouïla, ancien chef du Service des sports à l'ENTV.

Les propositions émises par les journalistes participant à la rencontre-débat seront élaborées sous forme de plateforme et publiées sur la page facebook de l'ONJSA, pour enrichissement, avant de les soumettre aux autorités compétentes. "Pour la première fois on a pu réunir nos collègues et débattre d'une situation qui nous préoccupe tous, car personne n'est à l'abri. On espère vraiment aider nos confrères en améliorant leurs conditions de travail et solutionnant leurs problèmes socio-professionnels qui n'ont que trop duré", a conclu Tazir.

TOURISME/ DÉVELOPPEMENT Installation "prochaine" du Conseil national du tourisme



Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Hacene Mermouri, a annoncé mercredi à Oran, l'installation "prochaine" du Conseil national du tourisme qui sera "un grand acquis pour le secteur".

Dans une déclaration à la presse, en marge de la 11^e édition du Salon international du tourisme, des voyages, des transports, de l'équipement hôtelier et de restauration, M. Mermouri a souligné que le Conseil national du tourisme qui sera installé prochainement "sera un acquis qui traduit une véritable volonté pour relancer le secteur." La mission dévolue au conseil sera la coordination entre les secteurs qui interfèrent directement dans le domaine du tourisme, de l'investissement et divers services, a expliqué le ministre, faisant savoir que le Conseil national du tourisme, qui sera placé sous la présidence du Premier ministre, sera constitué de membres représentant différents secteurs pour la prise de décisions quant aux problèmes et questions du secteur, qu'ils soient liés au foncier ou aux zones d'expansion touristique (ZET) ou encore au cadre réglementaire du tourisme.

Au sujet de la cherté des tarifs appliqués par les hôtels, Hacene Mermouri a indiqué que le ministère tend à créer un climat propice au développement de l'investissement touristique afin que l'offre augmente, ce qui encouragera la concurrence et contribuera, par conséquent, à la baisse des tarifs à des taux acceptables, tout en déplorant le fait que la plupart des projets touristiques accusent un grand retard pour des raisons financières, techniques ou administratives. A ce propos, le ministre a annoncé que son département compte revoir les lois qui constituent une entrave devant la concrétisation des investissements, tout en s'engageant à veiller à l'accompagnement des investisseurs, notamment pour obtenir des crédits bancaires.

"Nous proposerons un délai de remboursement de plus de 10 ans et une durée d'exonération de 3 ans", a-t-il soutenu à ce propos.

Concernant la commercialisation de la destination Algérie, le ministre a affirmé : "nous avons un plan de promotion global et intégré qui nous permettra également de bénéficier de l'apport de différents secteurs, comme le ministère de la Communication, afin de mettre sur pied un programme de promotion".

Et d'ajouter "nous œuvrons à créer des start-ups pour commercialiser la destination Algérie, ainsi que les produits d'artisanat, notamment dans le cadre des nouvelles missions du ministère du Travail familial".

Avant de présider l'ouverture de la 11^e édition du Salon international du tourisme, des voyages, des transports, de l'équipement hôtelier et de la restauration, Hacene Mermouri a suivi un exposé sur la situation du secteur du tourisme et de l'artisanat à Oran et les préparatifs du secteur pour les Jeux méditerranéens 2021.

En outre, il a inauguré un hôtel dans la commune d'Arzew et un autre dans la commune d'Oran, avant d'inspecter les travaux du village touristique de la localité de Kristel (Gdyl) et ceux des chantiers de réalisation de deux autres hôtels.

APS

JUSTICE

«La Justice poursuivra la lutte contre la corruption et mettra fin définitivement aux atteintes aux libertés»

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati a affirmé, hier à Alger, que "la Justice poursuivra la lutte contre la corruption" en particulier, et le rétablissement des droits et mettra fin aux cas d'atteinte aux libertés et à l'épuisement des ressources nationales.

"Nous poursuivrons cette démarche, d'autant que la Justice a réalisé, en peu de temps, des acquis reconnus par tout un chacun. Nous devons continuer sur cette voie, en se préparant davantage à la réforme du système judiciaire tant en termes de ressource humaine, qu'en matière de modernisation de ses outils, de révision des textes juridiques régissant son fonctionnement et d'élaboration de nouvelles dispositions compatibles avec les exigences de l'époque et adaptées à l'évolution sociétale et aux nouvelles opérations et formes de criminalités", a indiqué le ministre qui présidait une réunion des présidents des Cours et des Procureurs généraux avec les cadres centraux du ministère. "La scène nationale connaît depuis plus d'une année une dynamique inédite "appelant, haut et fort, à des réformes globales des institutions de l'Etat et à la moralisation de la vie publique au service des fondements de l'Etat démocratique et à la préservation des droits et libertés", a souligné M. Zeghmati, ajoutant que "dans le cadre de cette dynamique, les citoyens n'ont cessé de revendiquer une Justice indépendante, conformément aux dispositions de la Constitution, une Justice qui respecte les droits de l'Homme, garantit un procès équitable

basé sur la légalité et l'égalité et protège la société et les libertés dans le cadre de la loi". Dans ce sillage, il a rappelé que "les citoyens aspirent à une nouvelle Algérie (...) Une Algérie où la consécration du droit de citoyenneté prend tout son sens.

Une Algérie des droits de l'Homme où la Justice occupe une place éminente, étant une partie intégrante de la Nation", relevant que "le pays vivait depuis quelque mois une situation critique mais grâce à ses enfants dévoués, l'Algérie a réussi à sortir de son impasse et à ouvrir les perspectives du dénouement pour la réalisation des espérances et aspirations du peuple au recouvrement de sa souveraineté sur ses droits et libertés.

"Le peuple nous a chargé, nous magistrats, d'une lourde mission, à savoir: la lutte contre la corruption sous toutes ses formes en particulier et la moralisation de la vie publique en général. De même, il nous a chargé de rétablir les droits et de mettre fin aux cas d'atteinte aux libertés et à l'épuisement des ressources nationales". Le ministre a fait savoir que cette réunion visait à examiner les modalités pratiques pour l'amélioration de la qualité du rendement et du fonctionnement de l'appareil judiciaire et le développement

du secteur de la Justice, notamment dans son volet relatif à la facilitation de l'accès à la justice, outre l'évaluation de la situation de la modernisation de la justice, en prélude à la généralisation de la numérisation des procédures judiciaires. Il a fait état, en outre, de mécanismes contribuant à l'amélioration de la qualité des jugements de justice "à travers l'examen du système de recrutement et de formation des magistrats et la révision de la carte judiciaire de façon à permettre une répartition rationnelle des ressources humaines qui prend en compte leur expérience et leur aptitude à briguer des postes de responsabilités". M. Zeghmati a mis l'accent sur l'impératif de "revoir" l'organisation, le fonctionnement et les prérogatives de certaines juridictions de même de garantir la réalisation de l'efficacité et la rationalisation des ressources financières au moment où nous en avons grand besoin, a justice en Algérie, comme à l'extérieur, "fait face à des défis majeurs", car obligée de s'adapter aux exigences d'une époque dominée par les technologies de l'information et de la communication (TIC), a fait savoir le ministre de la Justice, affirmant que la solution aux multiples problèmes dont souffre le secteur "est tributaire de sa capacité à moderniser ses outils de gestion en vue d'améliorer la qualité du rendement et gagner du temps et de l'argent". Pour ce faire, il a été décidé, dans ce secteur, d'adopter le tout-numérique en tant qu'objectif sur lequel focalisent tous les efforts, a-t-il dit, estimant que la numérisation des procédures judiciaires constitue "la pierre angulaire de cette démarche, aussi bien pour les procédures civiles que pénales".



COLLECTIVITÉS LOCALES

«Affectation de 282.702 parcelles de terrain destinées à la construction dans le Sud et les Hauts-Plateaux»



Le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, a annoncé jeudi à Alger l'affectation de 282.702 parcelles de terrain destinées à la construction dans le sud et les hauts plateaux, pour une enveloppe budgétaire de l'ordre de 161 milliards de dinars dans le but de renforcer les démarches visant à développer ces régions.

A la question d'un membre de l'APN, lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, présidée par Slimane Chenine, président de l'APN, M. Beldjoud a annoncé "l'affectation, à ce jour, de 282.702 parcelles de terrain destinées à la construction dans le Sud et les hauts plateaux sur un total de 362.414 parcelles disponibles".

M. Beldjoud a affirmé que cette démarche s'inscrivait dans le cadre de l'application de l'instruction interministérielle n° 01 du 7 juillet 2014 reliant les ministères

de l'Intérieur, des Finances et de l'Habitat, relative au développement de l'offre du foncier public dans les wilayas du sud et des hauts plateaux".

"Une enveloppe financière de l'ordre de 161 milliards de dinars a été allouée dans ce sens, en sus de 98 milliards de dinars destinés à la réalisation des voiries et réseaux divers (VRD) et 63 milliards de dinars consacrés aux aides", a-t-il fait savoir.

La wilaya de Djelfa est concernée par la création de 90 lotissements englobant 16.965 parcelles de terrain, a-t-il soutenu, ajoutant que la wilaya a bénéficié d'une enveloppe budgétaire d'un montant global de 5,3 milliards de dinars. Le ministre a rappelé que les régions du sud et des hauts plateaux sont définies en application du décret exécutif 06-485 du 23 décembre 2006 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale intitulé "Fonds spécial de développement des régions du sud et du décret exécutif 06-486 du 23 décembre 2006 relatif à "un Fonds spécial pour le développement économique des hauts plateaux".

Concernant les aides fournies aux bénéficiaires de parcelles de terrain dans le cadre de lotissements sociaux dans les hauts plateaux, le ministre a assuré que cette préoccupation a été prise en charge conformément aux dispositions de l'article 03 du décret exécutif 10-235 du 5 octobre 2010 fixant les niveaux de l'aide frontale octroyée par l'Etat pour l'accès à la propriété d'un logement collectif ou d'un logement rural ou d'un logement en individuel réalisé sous forme groupée dans les zones définies du sud et des hauts plateaux.

Les citoyens bénéficient d'aides financières au niveau de ces affectations à hauteur d'un (01) million de DA pour les wi-

layas du sud et de 700.000 da algérien pour les régions des hauts plateaux.

S'agissant de la gestion des catastrophes naturelles, notamment les inondations, le ministre a passé en revue les démarches du secteur visant à actualiser la stratégie nationale de lutte contre ces phénomènes, insistant sur l'impératif d'une coordination entre les différentes départements ministériels concernés. Dans ce cadre, il a insisté sur l'impératif "d'ouvrir au parachèvement des plans sectoriels et à l'élaboration des stratégies locales", soulignant la nécessité de "s'adapter aux derniers développements internationaux dans ce domaine pour faire face efficacement à ces catastrophes naturelles".

Il a, dans ce sens, insisté sur l'impératif d'intensifier les recherches et les études scientifiques, d'améliorer la gestion de ces dangers, et de parachever la modernisation de la base juridique et institutionnelle relative à ce dossier qui exige la formation du facteur humain qui supervise la gestion des risques des catastrophes naturelles.

Evocant les pertes enregistrées ces deux dernières années suites aux inondations enregistrées dans plusieurs wilayas à travers le pays, le ministre a rappelé les pertes matérielles estimées à près de 53 mds de DA en 2018 contre des pertes matérielles de près de 77 mds de DA en 2019.

Faire face aux catastrophes naturelles "exige des efforts supplémentaires", a-t-il dit, reconnaissant "la difficulté de la maîtrise de plusieurs aspects de ces risques, une problématique qui se pose au plan mondial.

Les experts veillent au plan international à renforcer les mécanismes de gestion des risques des catastrophes naturelles", a ajouté le ministre.

VILLE NOUVELLE DE BOUINAN (BLIDA): Des insuffisances en attente des solutions promises

Les habitants de la ville nouvelle de Bouinan (Est de Blida), qui compte 32.000 unités de logement, sont confrontés à de nombreux problèmes et attendent les solutions promises par les autorités locales "dans les plus brefs délais".



Après des années d'attente de logements dotés de toutes les commodités, les nouveaux habitants des différents cités de cette Ville nouvelle, qui compte encore d'autres chantiers en cours de réalisation, ont vite été confrontés à plusieurs insuffisances, gâchant leur joie mais aussi leur quotidien, a-t-on constaté sur place.

Parmi ces insuffisances, figurent l'absence d'un réseau de gaz naturel à travers nombre de cités, la perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP), le faible éclairage public, ainsi que le non-achèvement des travaux d'aménagement extérieur, ce qui expose leurs enfants au danger, ont déploré les habitants.

Désappointés, ils se plaignent, par ailleurs, de la qualité médiocre des travaux, affirmant avoir dû supporter des coûts de réparation des mois seulement après la réception de leurs appartements.

Gaz naturel et eau potable, le plus grand problème

À la cité 3.100 logements, les nouveaux habitants continuent, presque une année après, à souffrir de l'absence du réseau de gaz naturel et des difficultés à se procurer du gaz butane.

Avec regret et colère, l'un de ces habitants a fait état de "l'étonnement de tous, une fois sur les lieux de constater l'absence d'un service de base comme le gaz naturel dans des logements réputés être dotés de toutes les commodités".

Il a déploré, dans ce sens, "la non

tenue des +maintes+ promesses des responsables de palier le problème dans les plus brefs délais".

Face à cette situation, les habitants ont saisi l'opportunité de la visite du wali à des chantiers voisins pour lui faire part de leurs préoccupations, lequel a promis des solutions "prochainement", en coordination avec les services concernés, à l'instar de la direction de distribution d'électricité et du gaz et l'Algérienne des eaux (ADE).

Dans ce contexte, le directeur de Sonelgaz, Hocine Madi, s'est engagé au raccordement de la cité au réseau du gaz naturel "dans le délai d'une semaine", précisant que "ce retard s'explique par la problématique de l'endommagement répété des canalisations suite aux travaux encore en cours". Par ailleurs, le wali a promis aux habitants que les travaux d'aménagement extérieur seront lancés dès l'achèvement de l'opération de raccordement au gaz naturel, des promesses que la population espère voir tenues rapidement pour en finir avec ces soucis qui gâchent le quotidien.

Les perturbations dans l'alimentation en eau potable (AEP) constituent un autre problème qui pèse sur les citoyens de plusieurs cités de la Ville nouvelle de Bouinan et qui a amené bon nombre d'entre eux à retarder leur déménagement.

À ce propos, des citoyens, agacés par la situation, ont affirmé à l'APS qu'ils n'étaient alimentés en eau potable que "deux heures seulement tous les cinq

jours en moyenne". Les problèmes soulevés concernent également l'absence de l'éclairage public, censé être disponible au niveau de ces grandes agglomérations, notamment au vu de l'inexistence de sièges de Sûreté, ont-ils ajouté.

Les préoccupations des habitants "objectives" et à la portée de l'administration (wali)

Réagissant aux différents problèmes soulevés par les habitants des quartiers de la Ville nouvelle de Bouinan, le Wali de Blida a affirmé qu'il s'agit de "préoccupations objectives que l'administration est en mesure de prendre en charge dans les plus brefs délais".

Concernant le problème des perturbations de l'AEP, M.

Nocer a promis une solution dans les prochains mois après la finalisation des travaux de réalisation de 8 réservoirs, ajoutant que la cité des 3100 logements devrait être raccordée au réseau du Gaz naturel dans les prochains jours.

Quant au manque enregistré en matière d'établissements éducatifs, le wali de Blida s'est engagé à l'ouverture du collège en cours de réalisation à proximité de ce quartier lors de la prochaine rentrée scolaire.

En attendant la concrétisation des promesses des responsables, les nouveaux habitants, qui aspirent à vivre dans des quartiers modernes, continuent de subir des insuffisances qui n'existent même pas dans les petites cités.

DOMAINE FORESTIER À MÉDÉA: Mise en concession des sites pour la création de forêts récréatives

La Conservation des forêts de la wilaya de Médéa envisage de mettre en concession des sites, relevant du domaine forestier national, en vue de créer de forêts récréatives, destinés à des fins de loisirs et de détente, a-t-on appris hier d'un responsable de la Conservation.

"La mise en concession de ces sites, situés au niveau des communes de Boghar, Bouchrahlil et Guel-el-Kebir, s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle stratégie tracée par la Direction générale des forêts (DGF), visant à faciliter le passage à l'économie verte, qui constitue l'un des outils de gestion durable des ressources naturelles forestières", a indiqué à l'APS, Ahmed Salem, chef de service au niveau de cette structure.

M. Salem a ajouté que l'offre de concession qui vient d'être lancée en direction des investisseurs, pour la création et l'exploitation de forêts récréatives, a pour finalité la valorisation au mieux du patrimoine forestier local et la participation au développement économique des régions ciblées, grâce aux ressources fiscales qui seront engrangées".

Dans le but de favoriser l'investissement dans ce domaine, encore à la traîne, et encourager, en outre, le développement du tourisme de montagne, "le choix de la Conservation des forêts s'est porté sur trois sites qui appartiennent, d'une part, au secteur des forêts, et sont localisés, d'autre part, dans des zones qui offrent toutes les conditions requises pour réaliser ce type de projet", a-t-il fait savoir.

Il s'agit, a-t-il précisé, des sites forestiers de Boghar, à 67 km au sud-ouest de Médéa, qui s'étend sur une superficie de plus de 16 hectares, le site de "Khaloua", dans la commune de Bouchrahlil, à 56 km à l'est, couvrant une parcelle de 26 hectares, alors que le troisième site est localisé au lieu-dit "Khadir", relevant de la commune de Guel-el-Kebir, à 81 km à l'est du chef lieu de wilaya, totalisant une superficie estimée à 54 hectares.

À l'effet de préserver le patrimoine sylvoicole local et veiller au respect de l'équilibre écologique, un cahier de charges, spécifiant les caractéristiques du projet et les conditions d'intervention sur les sites en question, est mis à la disposition des potentiels investisseurs, a noté Ahmed Salem.

Parmi les conditions requises, ce responsable évoque l'obligation faite aux futurs concessionnaires d'opter pour des matériaux écologiques et dégradables, la protection des espèces végétales situées à l'intérieur du périmètre à exploiter, l'ouverture de pistes pédestres, facilitant l'accès à la forêt récréative, ainsi que l'entretien régulier du site. Un plan d'aménagement, comportant un descriptif détaillé du projet, accompagné d'une esquisse des activités de loisirs et de détente, est également exigé des soumissionnaires à l'offre de concession, de façon à éviter tout risque d'atteinte au milieu naturel ou le détournement du site de sa vocation initiale, a conclu M. Salem.

APS

TIZI-OUZOU : 700 millions de DA pour la réalisation d'un complexe de traitement des déchets à Draâ El-Mizan

Une enveloppe de 700 millions de DA a été dégagée par les pouvoirs publics pour la réalisation d'un complexe de traitement des déchets qui sera implanté à Draa El Mizan à 42 km au sud-ouest de la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris vendredi, auprès de la direction locale de l'environnement.

Ce complexe inscrit en prévision de la saturation et de la fermeture de certains sites de traitement des déchets de la wilaya, comprendra un casier d'enfouisse-

ment des déchets, un centre de tri et une école de formation qui sera spécialisée dans les métiers de l'environnement, est-il détaillé dans un document de cette même direction et dont une copie a été remise à l'APS. D'une capacité de un (1) million de m³, ce complexe est projeté sur une assiette de terrain d'une superficie de 70 000 m² sise au lieu-dit "Canton Oued Ksari" à environ 500 m du Centre d'enfouissement technique (CET) de Draa El Mizan. Ce terrain "sert ac-

tuellement pour le dépôt de déblais et gravats issus du chantier du projet de la pénitente à l'autoroute est-ouest", a-t-on précisé dans le même document. La wilaya de Tizi-Ouzou qui génère annuellement environ 347 991 tonnes de déchets/an, compte actuellement quatre CET, à Oued Fali (Tizi-Ouzou) doté d'un centre de tri d'une capacité de 55 000 m³/an, Ouacifs, Draa El Mizan et Boghni et qui desservent un total de 38 communes, et traitent annuellement plus de 173 764

tonnes de déchets soit un taux de couverture de 44,79% de la wilaya, est-t-il indiqué.

À ces CET s'ajoutent deux décharges contrôlées qui sont en exploitation à Beni Douala et Beni Zmenzer, qui reçoivent un total de 10 950 tonnes de déchets/ans, souligne la direction de l'environnement qui relève que plusieurs projets de traitement des déchets dont a bénéficié la wilaya sont en souffrance à l'instar des CET de Illoula Oumalou/Souama, Fréha et Mizrana.

INVESTISSEMENT ÉTRANGER «Le recours au droit de préemption ne sera pas Systématique» selon Ait Ali Braham

Le recours de l'Etat au droit de préemption, instauré par la loi de finances de 2009, ne se fera plus de manière systématique, en vertu de l'amendement attendu de l'arsenal juridique régissant l'investissement en Algérie, a indiqué samedi le ministre de l'Industrie et des Mines, Ferhat Ait Ali Braham.

"Le droit de préemption ne sera reconnu à l'avenir, en vertu du nouveau code des investissements que nous sommes en train de préparer, que s'il est inscrit initialement dans le pacte des associés, ou s'il présente un caractère stratégique pour l'Etat", a-t-il précisé dans un entretien à l'APS. L'Etat "ne pourra plus se prévaloir d'être l'acquéreur exclusif de tout ce qui se vend dans les associations entre particuliers, qu'ils soient de droit public ou privé", a-t-il soutenu. Le droit de préemption avait, estime le ministre, "bloqué les investissements en Algérie, l'Etat se réservant alors le droit de racheter toute part sociale cédée par un investisseur étranger, sans même pas définir la partie étatique apte à faire cette acquisition".

Ainsi, "On s'est retrouvé au niveau du ministère de l'Industrie avec une centaine de dossiers touchés par le droit de préemption sur lesquels l'Etat n'a ni exercé ce droit ni manifesté clairement son intention de l'abandonner". Interrogé sur la règle 51-49 régissant l'investissement étranger, abrogée par la loi de finances 2020 pour les "secteurs non stratégiques", il a réaffirmé que cette règle "n'a plus lieu d'être".

Grâce aux amendements législatifs et réglementaires attendus, l'investisseur étranger "pourra venir en Algérie sans être obligé de s'associer à un partenaire local", a soutenu le ministre, en soulignant que "la nouvelle logique" du Gouvernement consistait à libérer les initiatives et l'entreprise pour qu'elle puisse choisir la meilleure formule d'investissement qui lui convient.

Il a rappelé à ce titre "un article aberrant contenu dans la loi de finances de 2009", l'article 58 en l'occurrence, qui "interdisait aux investisseurs étrangers voulant investir en Algérie d'apporter leurs fonds, en les poussant à se financer sur des établissements financiers locaux". "Pendant des années, on a interdit aux investisseurs étrangers de s'impliquer financièrement en Algérie", a-t-il regretté. Interrogé sur les secteurs qui seront considérés stratégiques dans le texte d'application de la LF 2020, relatif à cette mesure, il a notamment cité les industries militaires, les chemins de fer, l'amont des hydrocarbures et les réseaux de transport électrique et de canalisation de gaz. A une question sur le contenu de la loi de finances complémentaire 2020, il a précisé qu'elle allait surtout "amender ou abroger les mesures qui ont plombé l'investissement durant les années précédentes, notamment à travers les LFC de 2009, 2010 et 2016". Abordant la vision globale de son département pour ce qui est de la nouvelle législation régissant l'investissement, il a expliqué qu'elle reposait sur le principe de "réduire au maximum les avantages fiscaux".

Ces avantages "doivent être fixés exclusivement dans le cadre des conventions avec l'investissement, en fonction de son offre", a-t-il poursuivi.

INVESTISSEMENT

Les prérogatives du CNI et du CPE en cours d'évaluation

Les prérogatives et l'utilité du Conseil National d'Investissement (CNI) et du Conseil des Participations de l'Etat (CPE) sont actuellement en cours d'évaluation par le ministère de l'Industrie pour une éventuelle "refonte" de ces deux structures, a indiqué samedi le ministre de l'Industrie et des Mines, Ferhat Ait Ali Braham.

"La refonte du CNI et du CPE est à l'ordre du jour.

On s'attèle à revoir ces deux structures, revoir leurs statuts, leurs prérogatives et leur utilité", a-t-il déclaré dans un entretien à l'APS. "Si le résultat de l'évaluation est négatif, il pourrait que les prérogatives du CNI soient transférées au CNES (Conseil National Economique et Social)", a-t-il avancé. En attendant, le CNI ne sera plus autorisé à émettre des résolutions relatives aux investissements, a-t-il précisé.

Des avantages douaniers ont été accordés dans le passé sur de simples résolutions du CNI. Pourtant ce sont des prérogatives que la loi ne leur accorde pas, des prérogatives qui relèvent du délictuel", s'est-il indigné. Au moment où le CNI "est censé être le traceur des politiques publiées, il a fini par remplacer le CNES en matière d'orientations générales.

Petit à petit il s'est introduit au niveau des banques au point d'orienter les investisseurs vers des banques précises avec des montants précis, à des taux précis", a-t-il observé.

"Nous allons nettoyer cet instrument, mais s'il s'avère qu'il ne lui reste plus aucune mission après le nettoyage, on va carrément le dissoudre", a-t-il encore avancé.

Faisant remarquer que le CNI était présidé par le Premier ministre et composé des membres du Gouvernement, le ministre a affirmé que "l'Exécutif ne va plus faire intrusion dans l'acte d'investir". Par ailleurs, M. Ait Ali est revenu sur l'acquisition par le ministère de la Défense de la SNVI (Société des véhicules industriels), en rappelant que cette société, au

INDUSTRIE AUTOMOBILE Le taux d'intégration initial fixé à 30%

Le nouveau cahier des charges relatif à l'industrie automobile en Algérie, qui devrait être prêt avant la fin avril, exigera de l'investisseur un taux d'intégration initial de 30% ainsi qu'un apport initial en capital égal ou supérieur à 30% de l'investissement, a indiqué hier à Alger, le ministre de l'Industrie et des Mines, Ferhat Ait Ali Braham.

S'exprimant dans un entretien accordé à l'APS, le ministre a expliqué qu'un taux d'intégration de 30% voulait dire que "30% des intrants utilisés sont des intrants locaux", en précisant que les services annexes à la production ne peuvent, en aucun, être comptabilisés dans le calcul du taux d'intégration.

Mais "30% d'intrants locaux est un taux quasiment impossible sauf si on construit la carrosserie localement", a-t-il poursuivi.

C'est pour cette raison que le nouveau cahier des charges exigera de l'investisseur de "produire une coque algérienne". Ainsi, "les 30% seront atteints dès le départ, alors que 10% d'intégration locale seront atteints avec les accessoires", a-t-il soutenu.

En outre, l'investisseur sera tenu de s'impliquer financièrement, soit à hauteur de 100% soit en partenariat, avec un minimum de 30% de capital social et de part d'investissement.

Et, en dehors des cadres dirigeants, le reste de la main d'œuvre de l'usine devra être essentiellement locale, a-t-il ajouté. Faisant remarquer qu'un investissement minimum de 250 millions de dollars était nécessaire pour produire 200.000 coques/an, à titre d'exemple, M.

Ait Ali a estimé que l'implication financière directe de l'investisseur allait le responsabiliser et l'inciter à respecter le cahier des charges.

Interrogé sur l'avenir de l'industrie du montage en Algérie, selon l'ancienne formule qui consistait à importer des kits pour les monter localement, avec un très faible taux d'intégration il a indiqué que les monteurs seront libres de continuer leur activité mais sans prétendre à aucun avantage douanier.

"On va supprimer les avantages douaniers, maintenant celui qui veut continuer à importer les Kits, il peut le faire, il n'a qu'à payer des droits de douanes destinés aux produits finis", a-t-il dit. Et en prévision du démantèlement tarifaire, prévu dès septembre prochain dans le cadre de l'accord d'Association Algérie-Union Européenne, le ministre a avancé qu'une "nouvelle taxe locale" sera ins-



taurée pour atténuer ce genre d'importations. Pour M. Ait Ali, le montage automobile a permis, "sous couvert d'une pseudo-industrie, de surfacturer des importations, de transférer la devise vers l'étranger et de vendre dans un free-shop avec des droits et taxes insignifiants".

Interrogé sur le sort des conteneurs des kits CKD-SKD, bloqués aux ports depuis avril dernier, il a avancé que 80% de ces importations ont été débloquées, sur 10.800 conteneurs.

Importations de véhicules de moins de 3 ans : les véhicules Diesel exclus

S'agissant des véhicules de moins de trois ans, dont l'importation est autorisée par la loi de finances 2020, M. Ait Ali a annoncé que les voitures à moteurs Diesel seront exclues dans ces importations. "Les véhicules Diesel posent un problème de pollution majeur.

Ils seront écartés de l'importation et remplacés par les voitures électriques hybrides". Initialement la LF2020 avait exclu les véhicules Diesel de la mesure autorisant l'importation des voitures d'occasion, mais les députés avaient introduit un amendement incluant les moteurs Diesel dans ces importations.

Le ministre, qui travaille avec ses collègues du Commerce et des Finances sur l'élaboration d'un texte

réglementaire définissant les conditions d'importation des véhicules de moins de trois ans, a expliqué que le gazoil algérien ne permet pas, par surcroît, une longue vie des moteurs européens fonctionnant au Diesel. "Les européens sont à la norme Euro6 alors que nous sommes à l'Euro2.

Si quelqu'un importe un véhicule diesel, il roulera quelques mois avant de tomber en panne", a-t-il soutenu.

Interrogé pour savoir si le texte d'application, attendu avant la fin mars, allait fixer la liste des pays d'origine de ces véhicules, M. Ait Ali a répondu par la négation, sauf que, fait-il remarquer, les pays européens, et notamment la France, seront les mieux indiqués vue leur proximité géographique.

Sur les prix de ces voitures, il a rappelé qu'ils seront "assez élevés" du fait que le "prix d'un véhicule de moins de trois ans en Europe n'est pas bradé" et vu l'impact du faible taux de change du Dinar par rapport à l'Euro et au dollar, en plus du paiement de droits de douanes allant à 30% et d'une TVA à 19%.

Et même en cas d'application du démantèlement tarifaire, prévu dès septembre prochain dans le cadre de l'accord d'association Algérie-UE, une "taxe locale" sera alors instaurée sur les importations des voitures importées, a-t-il encore avancé.

même titre que d'autres entreprises publiques, était "plombée par des vices structurels de gestion" et que sa reprise par l'Industrie militaire allait lui garantir une meilleure gestion et des objectifs nouveaux.

Pour ce qui est du complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba), il a indiqué que le ministère de la Défense n'avait pas présenté, à ce jour, une demande officielle pour sa reprise. Mais "quand on est dans la fonderie, la métallurgie n'est jamais trop loin", a-t-il fait remarquer. A une autre question pour connaître le sort des industries électroniques et électroménagères publiques, il a réitéré la volonté du Gouvernement à les assister, en annonçant qu'un plan de redéploiement de l'ENIEM (Entreprise nationale des Industries électroménagères), était en cours d'étude au niveau du ministère.

Un programme urgent pour la réhabilitation des zones industrielles

Par ailleurs, le ministre a indiqué qu'un programme d'urgence pour la réhabilitation des zones industrielles et des zones d'activités, définissant une nouvelle approche organisationnelle, sera mis en œuvre incessamment.

Cette nouvelle approche, qui a été présentée lors du Conseil des ministres tenu dimanche dernier, "délimite les responsabilités et le champ d'intervention de chaque acteur partie prenante au niveau de ces zones avec la participation financière des opérateurs économiques installés au niveau de ces espaces" a-t-il précisé.

L'optimisation de l'offre foncière, à travers l'aménagement de nouveaux espaces cibles et rentables, en conformité avec les orientations majeures d'un développement territorial équilibré et durable, est également à l'ordre du jour, a-t-il ajouté. Revenant sur le bilan du programme de réhabilitation

des zones industrielles et zones d'activités, le ministre a fait état de 167 opérations réalisées à ce jour, portant sur 59 zones industrielles et 61 zones d'activités, pour un montant global de 19,87 milliards de DA.

Trente-six (36) opérations pour un montant global de 24,687 milliards de DA sont, en outre, inscrites actuellement au niveau du ministère de l'Industrie et des mines dans le même cadre. Le patrimoine actuel des zones industrielles et des zones d'activités gérées par l'EPE/SPA DIVINDUS-ZI se compose de 55 zones industrielles et de 67 zones d'activités, sur une superficie globale de 14.071 hectares, où sont implantés 9.396 opérateurs économiques, tous secteurs d'activités confondus, dont 1.063 entreprises publiques et 8.333 entreprises privées.

Mais comme la présence de plusieurs structures chargées de la gestion du foncier industriel, "compliquant les rapports entre les gestionnaires des zones et les différentes entreprises économiques qui y sont implantées", alors que le dispositif juridique régissant ces zones est "éclaté, contradictoire et sans cohérence globale", observe M. Ait Ali, la tutelle a décidé la création d'un organe national unique chargé de la gestion de ce foncier. Cet organe, dont la création a été également annoncée lors du dernier Conseil des ministres, sera doté de représentations régionales et aura pour mission l'aménagement, la réhabilitation et la gestion des zones industrielles et des zones d'activités, en plus de la récupération des disponibilités existantes au niveau des différents espaces aménagés et non exploités, précise le ministre. En 2019, une première opération d'assainissement du foncier industriel a fait ressortir l'existence de 3.226 terrains non exploités pour une superficie globale de 1.416 hectares, a-t-il indiqué.

BOURSES

Accablées par le coronavirus, les Bourses mondiales dévissent

Les Bourses mondiales s'affolent des conséquences potentiellement ravageuses pour l'économie de l'épidémie du nouveau coronavirus et viennent d'encaisser en Europe et aux Etats-Unis leur pire semaine depuis la crise de 2008.

La dégringolade a commencé dès lundi alors que se multipliaient les cas de pneumonie virale hors de Chine. De Tokyo à New York, les indices ne sont ensuite jamais parvenus à se ressaisir franchement, paniquant des acteurs du marché habitués à les voir rebondir facilement.

L'indice vedette de Wall Street, le Dow Jones Industrial Average, a encore chuté de 1,4% vendredi.

Sur l'ensemble de la semaine, il s'est effondré de 12,4%.

Les marchés asiatiques avaient déjà durement accusé le coup, l'indice japonais Nikkei perdant par exemple 3,67% ven-



dredi, entraînant dans leur sillage les places européennes. A la clôture vendredi, Paris était en recul

de 3,38%, Londres de 3,18%, Francfort de 3,86%, Madrid de 2,92% et Amsterdam de 3,68%. Les pertes enregist-

trées par les grands indices boursiers européens depuis vendredi dernier, autour de 12%-13%, sont comme à Wall Street les plus importantes depuis la crise fin ancienne de 2008-2009, quand l'économie mondiale était entrée en récession.

D'autres signes font craindre le pire, comme le niveau de l'indice de volatilité VIX, traditionnellement surnommé "Indice de la peur", au plus haut depuis 2011, année où dévissait une crise de la dette publique dans la zone euro.

"La rapidité, la puissance de cette chute a surpris beaucoup de monde", juge encore M. Galand.

ENVIRONNEMENT

Les tempêtes de sable coûtent plus de 150 milliards de dollars an à la région MENA (BM)

Les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA) sont confrontés à une hausse de la fréquence et de l'intensité des tempêtes de sable causant des pertes économiques atteignant les 150 milliards de dollars annuellement, a indiqué la Banque Mondiale (BM) dans un récent rapport publié sur son site web.

Ces pertes annuelles correspondent à plus de 2,5 % du PIB pour la plupart des pays de cette région précise la BM dans un récent rapport intitulé Sand and Dust Storms in the Middle East and North Africa (MENA).

La BM dresse un état des lieux détaillé des données disponibles et propose plusieurs pistes pour améliorer les systèmes d'alerte et réduire l'incidence de ces phénomènes météorologiques extrêmes sur la santé et l'économie, notent les experts de la ceste institution.

En comparant la qualité de l'air dans la région MENA et dans d'autres parties du globe, on observe que le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord présentent l'une des plus fortes concentrations au monde de particules en suspension PM_{2,5} et PM₁₀ (a).

Les populations d'Iraq, d'Egypte et du Pakista n sont particulièrement exposées, avec respectivement 10.300, 15.500 et 30.000 décès prématurés par an dus à la mauvaise qualité de l'air, expliquent les experts. Les études sanitaires sur lesquelles notre rapport s'appuie

établissent un lien direct entre les broncho-pneumopathies chroniques obstructives et les concentrations élevées de poussière en suspension dans l'air. Ces travaux, qui portent notamment sur les consultations en services d'urgences, montrent clairement que la poussière provoque et exacerbe l'asthme.

Au Koweït, par exemple, les tempêtes de poussière ont entraîné une hausse de 8 % des admissions quotidiennes aux urgences liées à cette pathologie sur une période de cinq ans. Dans le cas du Qatar, une autre étude citée dans le rapport met en évidence une augmentation de 30 % des crises d'asthme après un épisode venteux. Les tempêtes de poussière ont un effet délétère sur la santé et la vie humaine aussi bien dans les régions arides que dans les régions sous le vent. Des études prouvent que la poussière venue d'Afrique peut atteindre les Caraïbes et la Floride, et altérer la qualité de l'air dans tout le bassin caribéen. Cependant, peu de travaux évaluent le coût des tempêtes de poussière et de sable à l'échelle nationale.

Rien qu'en quantifiant une partie de ces coûts de lossaux, la véritable ampleur du problème apparaît déjà, sombre et inquiétante.

Les Nations Unies lancent une nouvelle coalition pour lutter contre ce phénomène

L'altération des sols joue un rôle important, mais encore mal compris. Conséquence d'une dégrada-

tion accrue de ses sols la région MENA enregistre des pertes de services éco-systémiques environ quatre fois supérieures à la moyenne mondiale.

En Jordanie, par exemple, où les zones de pacage couvrent plus de 80 % du territoire, l'appauvrissement des sols est tel que le bétail ne peut plus paître dans les zones pastorales.

L'érosion des sols et les tempêtes de poussière en période de sécheresse s'intensifient également.

Au Maghreb, région qui englobe les pays du nord-ouest de l'Afrique jusqu'au Sahara, l'effet combiné du surdéveloppement et des changements climatiques a entraîné une dégradation spectaculaire des sols.

Les effets dévastateurs des tempêtes de poussière sur la santé, le bien-être et l'économie font enfin l'objet d'une vive attention.

Les Nations Unies ont lancé une nouvelle coalition pour lutter contre les tempêtes de sable et de poussière (a) avec l'objectif de faire connaître cet enjeu et de canaliser des ressources au profit de la région MENA. Il est désormais possible d'envisager le financement de projets innovants de restauration à grande échelle pour lutter contre la dégradation des terres dans une région où les moyens de subsistance dépendent de la productivité des sols et où les plus démunis sont les plus vulnérables. L'amélioration des systèmes d'alerte, tant au sol que par satellite, est essentielle pour obtenir de meilleurs résultats sur le plan de la santé.

INDE

Les réserves de change atteignent un record de 476 milliards de dollars

Les réserves de change de l'Inde ont continué d'augmenter pour atteindre, jusqu'au 21 février, un nouveau record de plus de 476 milliards de dollars.

Selon le supplément statistique hebdomadaire de la Banque de réserve de l'Inde (RBI), les réserves de change globales se sont établies à 476,12 milliards de dollars, contre 476,09 milliards de dollars déclarés le 14 février.

Les réserves de change de l'Inde comprennent des actifs en devises étrangères (FCA), les réserves d'or, les droits de tirage spéciaux (DTS) et la position de réserve auprès du Fonds monétaire international

(FMI). Sur une base hebdomadaire, la valeur des réserves d'or du pays a augmenté de 539 millions de dollars pour atteindre 29,66 milliards de dollars, précise la même source.

Cependant, les FCA, la plus grande composante des réserves de change, ont diminué de 490 millions USD pour s'établir à 441,46 milliards de dollars.

De même, la valeur du DTS a légèrement baissé de 4 millions de dollars pour s'établir à 1,43 milliard de dollars, tandis que la position de réserve du pays auprès du FMI a chuté de 15 millions de dollars pour atteindre 3,58 milliards de dollars.

USA

Inflation à +0,1% en janvier, inférieure aux attentes (indice)

L'inflation aux Etats-Unis est restée quasi-stable en janvier par rapport à décembre, à +0,1%, un peu inférieure aux attentes des analystes, selon l'indice PCE publié vendredi.

Les analystes attendaient une inflation de 0,2% pour le mois de janvier, alors que l'épidémie de nouveau coronavirus débutait, mais restait alors relativement confinée à la Chine.

Si l'on exclut les prix volatils des secteurs alimentaire et énergétique, l'indicateur de l'inflation dite sous-jacente s'établit également à +0,1%.

L'inflation a été révisée à la hausse pour le mois de décembre, à +0,4% au lieu des +0,3% initialement annoncés. Sur un an, l'inflation est de 1,7% (+1,6% pour l'inflation sous-jacente), en deçà des 2% que cible la Réserve fédérale américaine (Fed).

L'indice PCE est celui qu'utilise la Fed pour établir sa politique monétaire.

L'autre indice d'évolution des prix, l'indice CPI, fait également état d'une inflation à +0,1% en janvier. Le ministère du Travail a également publié les revenus des ménages, qui ont augmenté de +0,6% en janvier, plus vite que les dépenses (+0,2%).

Les analystes attendaient des hausses de 0,3% pour les dépenses et de 0,4% pour les revenus.

La hausse des revenus, importante sur ce premier mois de l'année, est liée à un "ajustement annuel du coût de la vie" dans les salaires et pensions, ainsi qu'à des crédits d'impôts, précise le communiqué.

Les voitures neuves, ainsi que l'alimentation et le logement, ont été les principaux postes des dépenses des ménages en janvier.

"Dans un contexte d'incertitudes croissantes, les consommateurs ont été prudents quant à leurs dépenses", selon une note des économistes d'Oxford Economics.

CANADA

L'économie a connu un brusque ralentissement fin 2019

L'économie canadienne a brusquement ralenti fin 2019, le produit intérieur brut progressant de seulement 0,3% au quatrième trimestre en glissement annuel en raison d'une diminution de l'investissement des entreprises et de la faiblesse du commerce international, a annoncé vendredi l'institut canadien de la statistique.

C'est une forte baisse par rapport à la croissance de 1,1% en rythme annuel enregistrée au troisième trimestre, brusque lui-même revu à la baisse par Statistique Canada.

La croissance au quatrième trimestre a néanmoins été légèrement supérieure au consensus de la moyenne des analystes, portée surtout par les dépenses de consommation des ménages, qui ont augmenté de 2% en glissement annuel.

Pour l'ensemble de 2019, le produit intérieur brut (PIB) du Canada a connu une croissance de 1,6%, soit un ralentissement par rapport au taux de 2% observé en 2018.

A titre de comparaison, l'économie américaine a progressé de 2,3% en 2019, a noté Statistique Canada. Au quatrième trimestre, interruption d'oléoducs, récoltes défavorables, grèves ferroviaires, répercussions du conflit de travail chez General Motors aux Etats-Unis et tensions commerciales ont contribué à plomber la croissance, a indiqué Statistique Canada. L'économie a néanmoins gardé la tête hors de l'eau grâce à l'augmentation prononcée des dépenses des ménages dans les services, notamment pour les loyers, les restaurants, le transport aérien et les services de télécommunications, a précisé l'institut.

L'investissement a cependant diminué dans le secteur industriel et les ouvrages de génie.

Les tensions commerciales internationales ont également déteint sur l'économie canadienne, avec un recul des exportations en volumes pour un deuxième trimestre consécutif, et aussi des importations pour un troisième trimestre d'affilée.

Le taux directeur de la Banque centrale canadienne est demeuré inchangé à 1,75% depuis octobre 2018.

Sa prochaine annonce aura lieu le 4 mars.

AIN DEFLA Démantèlement d'un réseau spécialisé dans le piratage téléphonique, selon la Sûreté de wilaya



Les services de sécurité de Ain Defla ont démantelé un réseau international de douze personnes (dont trois étrangers) spécialisé dans le piratage téléphonique ciblant des organismes et entreprises publiques, a-t-on appris vendredi auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Ayant eu vent d'informations faisant état d'individus ayant procédé à des achats d'un grand nombre de puces téléphoniques appartenant à différents opérateurs locaux de téléphonie mobile activant à khemis Milliana et Sidi Lakhdar, trois éléments du réseau ont été surpris par les policiers, a-t-on précisé, signalant que les puces ont été acquises à des fins criminelles après présentation de copies d'identité de personnes des deux sexes.

Alors qu'ils procédaient à des achats d'un grand nombre de puces téléphoniques à Sidi Lakhdar, trois éléments du réseau ont été surpris par les policiers, a-t-on précisé, signalant que les puces ont été acquises à des fins criminelles après présentation de copies d'identité de personnes des deux sexes.

Les investigations menées en coordination avec le parquet de khemis Milliana ont permis aux policiers de mettre la main sur six autres à Alger personnes et Ain Defla et d'identifier 3 membres de nationalité étrangère (un espagnol et deux marocains) du réseau, a-t-on fait savoir.

Outre les équipements électroniques permettant l'intrusion dans le système de traitement automatique de données utilisés dans leurs activités répréhensibles, notant que la fouille minutieuse de leur domicile a permis aux policiers de mettre la main sur des appareils de réception et de distribution de l'Internet, des équipements informatiques, 39 puces SIM ainsi que des cartes d'identité de nombreuses victimes.

Après accomplissement des procédures réglementaires en vigueur, un procès verbal a été dressé à l'encontre des suspects portant notamment sur les griefs de "constitution d'un réseau spécialisé dans le piratage téléphonique, création d'un réseau international de communication électronique ouvert au public et transfert de lignes de communication électronique avec exploitation à des fins mercantiles".

Présenté jeudi au procureur de la république près le tribunal de khemis Milliana, les mis en cause ont par la suite comparu devant le juge d'instruction de la même instance judiciaire lequel a placé 5 d'entre eux sous mandat de dépôt, 3 sous contrôle judiciaire et émettant un mandat d'arrêt à l'encontre des 4 membres restant du réseau actuellement en fuite, a-t-on conclu.

TISSEMSILT 4 personnes grièvement blessées dans un accident de la route

Quatre (4) personnes ont été grièvement blessées suite à un accident de la circulation, survenu vendredi sur la RN14, reliant Tissemsilt à la wilaya de Tiaret, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

L'accident qui s'est produit près de la région "Dhaya", relevant de la commune de Tissemsilt, est survenu suite à un dérapage d'un véhicule, faisant 4 blessés "graves" qui ont été évacués au service des urgences médicales de l'Établissement public hospi-

SOLIDARITÉ Nouvelles bases pour une meilleure prise en charge des catégories vulnérables

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou a affirmé, jeudi à Alger, que le ministère oeuvre à établir "de nouvelles bases" pour mieux prendre en charge les catégories vulnérables de la société.

"Le ministère s'attèle à la promotion du secteur à travers la mise en place de nouvelles bases d'une économie sociale et solidaire en concrétisation de la nouvelle orientation visant la mise en oeuvre des engagements du Président de la République", a précisé Mme Krikou, lors d'une rencontre régionale des directeurs de l'action sociale des wilayas centre et sud.

A ce propos, la ministre a exhorté les responsables du secteur à "assumer leurs responsabilités pour une meilleure prise en charge des catégories vulnérables de la société à travers la définition de leurs différentes préoccupations et aspirations dans le cadre de la consécration des principes de la justice sociale, de l'insertion et d'égalité des chances", a-t-elle dit. Elle a exigé dans ce sens "des rapports périodiques sur les opérations d'exécution des programmes et dispositifs avec évaluation des actions réalisées et ciblage des lacunes pour un changement des mauvaises méthodes de gestion". Soulignant l'impératif d'une "entière disposition au travail sérieux impliquant la mobilisation des ressources et des potentialités disponibles, Mme.

Krikou a prôné l'opérationnalisation des programmes pour la lutte efficace contre la pauvreté et la précarité dans les zones d'ombre, notamment au grand Sud et dans les zones frontalières, qui requièrent une



attention et un intérêt particuliers conformément aux nouvelles orientations de la politique sociale de l'Etat".

Entre autres priorités du secteur, elle a cité "l'amélioration et la promotion de l'action solidaire partant du principe "la solidarité est une affaire de tous", l'élargissement, la diversification et l'encadrement du champ d'action de solidarité à travers l'association de tous les acteurs et les partenaires dans un cadre coordonné et cohérent, et l'encouragement des opérateurs privés à participer fortement aux différents programmes de

solidarité". Pour ce faire, "il est nécessaire d'ouvrir la voie aux contributions des secteurs public et privé, et ce, dans le cadre des dispositions des décrets exécutifs relatifs à l'ouverture de l'investissement privé dans les établissements d'éducation et d'enseignement des personnes aux besoins spécifiques et à l'accueil des personnes âgées".

La ministre a indiqué, par ailleurs, que le bénévolat et la solidarité "sont une tradition ancrée chez les Algériens en tant que principe humanitaire et comportement civilisé enraciné dans la société".

PROTECTION CIVILE "Un secouriste pour chaque famille", thème de la Journée mondiale de la Protection civile

Diverses manifestations destinées à informer et sensibiliser les populations seront organisées au niveau national pour célébrer aujourd'hui 1^{er} mars, la Journée mondiale de la Protection civile, qui aura pour thème cette année "Un secouriste pour chaque maison", indique samedi un communiqué de la Protection civile.

Ces manifestations consisteront en la projection de films documentaires, l'animation d'expositions et conférences, la tenue de portes ouvertes, la simulation de manœuvres pratiques, ainsi que des activités culturelles et sportives sur les risques courants et les risques majeurs à travers l'ensemble des structures dépendant de la Protection civile. Le thème choisi cette



année par le Conseil exécutif de l'Organisation internationale de la Protection civile renforce le programme de formation en secourisme de masse lancé par la Direction générale de la Protection civile en 2010, et dans le cadre duquel 138.141 citoyens ont été for-

més dans le domaine des premiers secours, précise-t-on de même source.

Ce programme, représentant "l'élément principal" de soutien à l'intervention sur des différentes équipes professionnelles de la Protection civile en cas de catastrophes où d'accidents de la vie cou-

rante, consiste à "former au moins un membre de chaque famille aux techniques de premiers secours, à travers des gestes simples par lesquels des vies humaines et des biens peuvent être sauvés".

Les actions de sensibilisation prévues dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la Protection civile tendent à mettre en évidence le rôle et l'importance des premiers secours, ainsi que l'utilisation de diverses supports technologiques modernes dans la diffusion des techniques liées aux gestes qui sauvent. Le programme de manifestations met également l'accent sur le rôle des médias en vue d'inculquer aux citoyens la culture de la prévention et l'autoprotection, ajoute le communiqué.



RÉFUGIÉS

La Grèce a empêché 4.000 migrants venant de Turquie d'entrer "illégalement"

La Grèce a empêché 4.000 migrants venant de Turquie d'entrer "illégalement" sur le territoire grec, a déclaré hier le porte-parole du gouvernement Stelios Petsas, après une réunion d'urgence présidée par le Premier ministre Kyriakos Mitsotakis.

"La Grèce a été confrontée hier (vendredi) à une tentative organisée, de masse et illégale de violation de nos frontières et l'a surmontée", a dit le porte-parole.

"Nous avons protégé nos frontières et celles de l'Europe.

Nous avons empêché plus de 4.000 tentatives d'entrées illégales à l'intérieur de nos frontières", a-t-il affirmé, peu après que la Turquie ait annoncé qu'elle laisserait les frontières de l'Europe ouvertes aux migrants.

Le gouvernement grec "est déterminé à tout faire pour protéger les frontières", a encore assuré M. Petsas, ajoutant que la Grèce avait "renforcé ses forces" aux frontières terrestre et maritimes avec la Turquie, dans une brève déclaration après deux heures et demie de réunion de crise.

Le Premier ministre avait convoqué samedi matin les ministres des Affaires étrangères Nikos Dendias, de la Protection du citoyen Michalis Chrysochoidis et de la Défense Nikos Panagiotopoulos, ainsi que le chef des armées et des responsables des garde-côtes grecs.

Selon M. Petsas, 66 arrestations ont été effectuées à la frontière terrestre de la région d'Evros, où des milliers de migrants, encouragés par l'an-



nonce du gouvernement turc, se sont rendus pour tenter de passer en Grèce. Il y avait quelque 4.000 migrants et réfugiés samedi matin au poste frontière de Kastanies, selon une source policière grecque, contre 1.200 la veille.

"Le chantage (du président turc) Erdogan ne marchera pas", a en outre déclaré le vice-ministre des Affaires Etrangères Miltiadis Varvitsiotis.

"Nous ne tolérerons aucune entrée

illégal", a-t-il dit sur Skai TV. Sur la même chaîne, le ministre de la Défense a estimé que les frontières grecques étaient "protégées", admettant qu'il était "plus difficile" de surveiller les frontières maritimes vers les îles grecques de la mer Egée.

Selon les garde-côtes grecs, quelque 180 migrants ont atteint les îles égéennes de Lesbos et Samos entre vendredi matin et samedi matin.

AFRIQUE - CLIMAT

Gabon: réunion des négociateurs africains sur le climat à Libreville

Les négociateurs africains sur le climat se réuniront à partir d'aujourd'hui dans la capitale gabonaise, Libreville, afin de définir les différentes positions à défendre en prélude de la COP 26, ont annoncé vendredi les organisateurs.

Jusqu'à mardi, les délégués auront une partition importante à jouer durant cette rencontre sur le climat. Représentant un quart des voix à la COP, le groupe des négociateurs africains sur le climat tient à maintenir son engagement pour un démarrage effectif des règles et procédures de l'Accord de Paris dès janvier 2021.

Les assises de Libreville visent à forger un consensus avant une rencontre subsidiaire prévue en avril prochain à Bonn en Allemagne, prélude à la tenue en novembre de la même année de la COP 26 à Glasgow.

Pour rappel, lors de la COP 25 en décembre dernier à Madrid, le Gabon avait été désigné pour prendre la tête du groupe des négociateurs africains sur le climat.

CAP-VERT - DROGUE

Jusqu'à 12 ans de prison ferme contre des marins russes pour trafic

La justice capverdienne a condamné vendredi à des peines allant jusqu'à 12 ans de prison onze marins russes accusés de trafic international de drogue, plus d'un an après leur arrestation avec 9,5 tonnes de cocaïne sur leur navire.

"Il a été prouvé que tous les membres de l'équipage ont agi intentionnellement pour avoir décidé de transporter les (9,5) tonnes de cocaïne, pour avoir caché la cargaison et pour n'avoir rien déclaré aux autorités capverdiennes", a déclaré, lors de la lecture de la sentence, un juge du tribunal de Praia, qui jugeait les prévenus.

"Vous êtes reconnus coupables de trafic international de drogue sous sa forme aggravée", a ajouté le juge. L'avocat de la défense, Martinho Landim, a déclaré qu'il ferait appel de cette décision qui avait été mise en délibéré le 31 janvier.

Le capitaine du navire, Serguei Kotlosvsi, 75 ans, a écopé de 12 ans ferme et les 10 autres membres de l'équipage de 10 ans chacun.

Les onze accusés ont tous été acquittés pour l'accusation d'"association criminelle".

Le parquet avait requis 18 ans de prison contre le capitaine du navire et des peines de 15 ou 13 ans pour les dix autres prévenus, détenus depuis le 31 janvier 2019 à Praia.

Le tribunal a ordonné vendredi la saisie du navire au profit de l'Etat du Cap-Vert, décidé l'expulsion des 11 condamnés du pays à la fin de leur peine et leur interdiction d'y entrer à nouveau pendant quatre ans.

PAKISTAN

Au moins 14 morts dans une collision entre un train et un bus

Au moins 14 personnes ont été tuées lorsqu'un train a percuté un bus dans la province du Sindh, au sud du Pakistan, ont annoncé des responsables.

La collision, qui a coupé le bus en deux, s'est produite à un passage à niveau non surveillé du district de Sukkur (Sud), a déclaré Tariq Kolachi, un cadre des chemins de fer pakistanais.

"Au moins 14 personnes ont été tuées", a-t-il indiqué.

"Tous ceux qui ont été tués et blessés étaient des passagers de l'autocar", à l'exception d'un assistant du conducteur du train, légèrement touché, a encore observé M. Kolachi.

Le responsable administratif adjoint du district de Sukkur, Rana Adeel, a fait état de 14 morts et 55 blessés, certains dans un état critique.

Tasneem Khamesani, un cadre de l'hôpital civil de Sukkur, a recensé au moins 18 blessés dans ses services. Les accidents ferroviaires sont fréquents au Pakistan, qui a hérité de milliers de kilomètres de voies ferrées et de trains de l'ancienne puissance coloniale britannique.

APS

CONGO

Plus de 200.000 personnes sinistrées par des inondations

Plus de 200.000 personnes sont touchées par des inondations causées par les pluies diluviennes qui s'abattent depuis décembre sur le Congo-Brazzaville, ont indiqué hier les autorités congolaises. "Les évaluations que nous avons réalisées à Brazzaville et Pointe-Noire nous poussent à dire qu'on est passé de 170.000 à plus de 213.000 sinistrés", a déclaré Christian Aboké-Ndza, directeur de cabinet au ministère de l'action humanitaire. "Les défis sont énormes et nous travaillons pour apporter une

réponse efficace. Nous espérons que nos partenaires vont nous aider", a-t-il ajouté. Les sinistrés vivent essentiellement le long du fleuve Congo et de la rivière Oubangui (nord), qui sont sortis de leur lit après des pluies diluviennes qui vont se poursuivre, d'après les météorologues. Fin 2019, le gouvernement avait décrété "l'état de catastrophe naturelle et d'urgence humanitaire", affirmant que ces inondations sont à l'origine d'énormes pertes de moyens de subsistance des populations (plantations,

bétail, volailles, réserves alimentaires). La recrudescence de certaines maladies a été aussi enregistrée.

Le Congo a lancé un appel à la solidarité internationale. Les agences humanitaires de l'Onu ont élaboré un plan d'urgence de plus de 30,5 millions de dollars. En réponse, une contribution de 7 millions de dollars du Fonds central de réponse aux urgences a été enregistrée, a affirmé Cyr Modeste Kouamé, représentant du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR). Le programme alimen-

taire mondial (PAM) a "distribué plus de 1.890 tonnes de produits alimentaires à plus de 115.000 personnes (...). Nous avons également distribué plus de 200 millions de FCEA (plus de 300.000 euros) via un système de transfert monétaire aux populations", a affirmé à l'AFP son représentant dans le pays, Jean-Martin Bauer. "Malheureusement, nous constatons aujourd'hui que ces efforts ne sont pas suffisants. L'ampleur et la sévérité de la crise et sa durée dans le temps ont été sous-estimés", a-t-il estimé.

DROIT DES FEMMES

Guterres appelle à soutenir l'égalité entre les genres

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé jeudi à New York, à soutenir les droits des femmes et l'égalité entre les genres, à quelques jours de la célébration de la Journée internationale de la femme le 8 mars prochain.

"Nous devrions tous avoir honte des inégalités dont sont victimes les femmes au XXI^e siècle.

Ce n'est pas seulement inacceptable, c'est stupide", a déclaré M. Guterres, selon le site officiel de l'ONU, déplorant le fait que "partout, les femmes sont moins bien loties que les hommes, simplement parce qu'elles sont des femmes".

S'exprimant depuis l'université new-yorkaise de la New School, devant un parterre d'étudiants, de professeurs et de chercheurs sur "les femmes et le pouvoir", le SG de l'ONU a déploré une "injustice écrasante à travers le monde : l'inégalité des



genres et la discrimination à l'égard des femmes et des filles". M. Guterres a souligné que "cette discrimination nuit à nous tous", ajoutant que malgré des avancées, "la situation des droits des femmes reste tragique".

Afin de parvenir à une vraie égalité des genres, le secrétaire général a appelé à "accroître la participation des femmes aux processus de paix dont

elles sont souvent exclues alors qu'elles en sont les premières victimes". Il a en outre appelé à "plus de femmes en politique et dans les sphères de décisions", et à rendre les économies "plus inclusives en mettant en œuvre une véritable égalité des revenus entre les femmes et les hommes", tout en rappelant que les droits égaux des femmes et des hommes sont inclus dans la charte fondatrice de l'ONU, signée il y a 75 ans à San Francisco. M. Guterres a insisté sur l'encouragement des femmes à "participer - à rôle égal - avec les hommes à la conception des technologies numériques, un domaine largement caractérisé par une dominance masculine que ce soit dans le monde de la recherche ou le secteur des start-ups", notant que "les femmes ont égalé et surpassé les hommes dans presque tous les domaines".

PRISE EN CHARGE DE L'ACCOUCHEMENT PAR DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

Un décret exécutif présenté lors d'une réunion du gouvernement

Un projet de décret exécutif fixant la convention-type conclue entre les organismes de sécurité sociale et les établissements hospitaliers privés pour la prise en charge de l'accouchement, a été exposé, mercredi, lors d'une réunion du gouvernement présidée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Présenté par le ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, le projet de texte s'inscrit "en droite ligne des décisions du gouvernement relatives à l'amélioration de la couverture sanitaire en mettant à l'indicatif de la sécurité sociale la prise en charge de l'accouchement au profit de ses bénéficiaires", précise la même source.

Cette prise en charge "est assurée au niveau des établissements privés dans le cadre du système du tiers-payant.

Le texte définit les obligations respectives des parties prenantes, les modalités et conditions permettant de bénéficier des prestations définies ainsi que la tarification y afférente.

Au-delà de l'intérêt de cette relation contractuelle qui permet à ux citoyens assurés sociaux et à leurs ayants droit de disposer d'une meilleure accessibilité aux soins et aux services liés en matière d'accouchement, "la mise en œuvre du projet de décret ouvrira la voie à une amélioration de l'offre de soins au profit de l'ensemble des assurés sociaux, tout en allégeant la pression sur les établissements hospitaliers publics".

A l'issue de la présentation de ce projet de décret exécutif, le Premier ministre a réaffirmé "l'intérêt du gouvernement pour toute initiative destinée à faciliter et à impacter de manière positive la vie quotidienne des citoyens".

"Les mesures préconisées ne doivent en aucun cas ouvrir ainsi la voie à des pratiques qui soient contraires aux principes de déontologie, notamment dans les secteurs sensibles à l'exemple de celui de la santé publique.

D'où la nécessité, pour les concepteurs du texte fixant la convention type régissant la prise en charge de l'accouchement, de veiller à faire prévaloir les règles d'éthique dans les clauses contractuelles en cours d'élaboration".

ALGÉRIE - SANTÉ

Covid-19 : le dispositif d'alerte renforcé, rappel des mesures de prévention

Le dispositif de surveillance et d'alerte mis en place contre le coronavirus (Covid-19) est "renforcé régulièrement" pour répondre à l'évolution de la situation, a indiqué vendredi le ministère de la Santé, de la Population, et de la Réforme hospitalière, rappelant les gestes de prévention à adopter contre cette maladie.

Pour faire face à ce virus, le ministère de la Santé recommande, dans un communiqué, de "respecter les règles d'hygiène par le lavage fréquent et soigneux des mains au savon liquide ou par friction avec une solution hydroalcoolique, et de respecter les règles d'hygiène respiratoires par l'utilisation de mouchoirs en papier à usage unique en cas de toux et d'éternuements". Il recommande, en outre, de "consulter rapidement un médecin à l'apparition de tout signe de difficulté respiratoire en veillant à lui signaler le séjour et l'historique de son voyage (pays où circule le virus)".

A ce jour, rappelle le ministère, "un cas de Covid-19 a été confirmé en Algérie, le 25 février, il s'agit du ressortissant italien en provenance d'Italie".

Le plate-forme téléphonique mise en place le 26 février, accessible au numéro vert 3030, joignable sur téléphones fixes et mobiles (H24



et 7/7) "est animée par des médecins et permet d'avoir des informations sur le coronavirus Covid19, des conseils sur les mesures préventives et, au besoin, des orientations", ajoute le communiqué. Le ministre de la Santé,

de la Population, et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, s'est rendu ce vendredi au niveau du centre d'appel mis en place pour "s'assurer du bon fonctionnement de cette plate-forme", souligne la

même source. La cellule de veille du ministère "continue de suivre de près l'évolution de la situation épidémiologique dans le monde et prendra, le cas échéant, toutes les mesures qui s'imposent", conclut le communiqué.

PRÉVENTION

Le ressortissant italien atteint du coronavirus transféré vers son pays

Le ressortissant italien, testé positif au coronavirus, après son entrée sur le sol algérien, a été transféré vers son pays (Italie), a-t-on appris hier du ministère de la Santé, de la Population, et de la Réforme hospitalière. Le ressortissant en question a été transféré depuis l'aéroport de Hassi Messaoud à bord d'un avion privé de la compagnie aérienne italienne, a fait savoir la même source.

Le ministère avait rappelé qu'"un cas de Covid-19 a été confirmé en Algérie, le 25 février. Il s'agit d'un res-



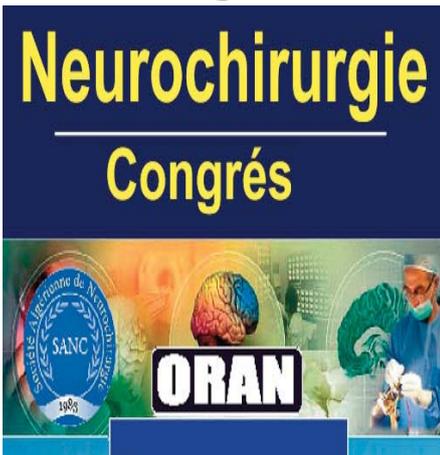
sortissant italien en provenance d'Italie".

Le dispositif de surveillance et d'alerte mis en place contre le coronavirus (Covid-19) est "renforcé régulièrement" pour répondre à l'évolution de la situation, a souligné la source, rappelant les gestes de prévention à adopter contre cette maladie.

La plate-forme téléphonique mise en place le 26 février, accessible au numéro vert 3030, joignable sur téléphones fixes et mobiles (24h/7j) est animée par des médecins.

NEUROCHIRURGIE - FORMATION

Oran: un programme de formation pour la prise en charge des chirurgies lourdes (AAF)



Des préparations sont en cours pour lancer prochainement à Oran des formations dans le domaine de la neurochirurgie pour la prise en charge des chirurgies lourdes au profit des enfants atteints de Spina Bifida et de extrophie-vésicale notamment, dans le cadre des échanges avec des experts américains, a-t-on appris samedi lors de l'ouverture d'une journée de formation en pédiatrie, organisée par la Fondation algéro-américaine (AAF).

Il s'agit de chirurgies très peu maîtrisées dans la région ouest, ce qui exige le déplacement des malades ailleurs, a expliqué à l'APS, la vice-présidente de la fondation, Rouni Rahmouna, ajoutant que ce programme de formation qui sera encadré par des spécialistes américains, permettra de prendre en charge certains malades, tout en formant des praticiens algériens.

Le spina-bifida désigne une malformation congénitale (visible dès la naissance) qui se caractérise par un mauvais développement de la colonne vertébrale, alors que l'extrophie-vésicale désigne une malformation de la vessie.

D'autres pathologies sont au menu de la série de formations au profit des praticiens algériens, dans le

domaine de la neurochirurgie, dans le cadre de cette initiative lancée par "Algerian American Foundation" (AAF), qui seront encadrées par des experts américains de renom, a-t-elle ajouté.

Interrogée en marge de cette rencontre, ayant enregistré la participation de plus de 300 praticiens d'Oran et de la région ouest, Mme Rouni a relevé que cette journée est le début d'une série d'échanges entre les spécialistes américains et algériens dans le domaine médical.

La journée de formation en pédiatrie, englobe des conférences qui touchent à l'obésité infantile, l'asthme de l'enfant et l'énurésie nocturne, a-t-elle expliqué, ajoutant que les trois experts américains, animant ces conférences, tous des professeurs de renom aux Etats-Unis, se pencheront dimanche sur certains cas compliqués à l'hôpital pédiatrique de Hei El Manzah (ex Canastel). Créée par la diaspora algérienne aux Etats-Unis d'Amérique, l'AAF compte accentuer sa présence en Algérie dans l'avenir, avec des événements penchés sur la formation et le transfert du savoir, dans le domaine de la médecine et de la recherche, note encore Mme Rouni.

ÉPIDÉMIE CORONAVIRUS

Les derniers développements dans le monde

Voici les derniers développements relatifs aux pays touchés par le COVID-29, la semaine qui s'achève ayant enregistré une chute des indices boursiers, des cours de l'or noir et des marchés des change, sur fond d'inquiétudes des experts de l'OMS.

Le nouveau coronavirus a contaminé 84.117 personnes et fait 2.870 morts dans le monde, selon un bilan établi non exhaustif.

La Chine continentale, où l'épidémie s'est déclarée fin décembre, compte 78.824 cas, dont 2.788 décès.

Ailleurs dans le monde, près de 60 pays et territoires sont touchés, totalisant 5.293 cas dont 82 décès.

Mais, c'est dorénavant en Corée du Sud que le virus se propage le plus vite, avec 571 nouveaux cas recensés ces dernières 24 heures.

Le nombre cumulé de cas d'infection y dépassent les 2.300.

Le Nigeria, l'Islande, les Pays-Bas, la république de Saint-Marin, la Lituanie, le Belarus, l'Azerbaïdjan, la Nouvelle-Zélande et le Mexique s'ajoutent à la liste des pays touchés ces dernières 24 heures.

Le cas nigérian, détecté dans l'Etat de Lagos, la capitale économique du pays, est le premier recensé en Afrique subsaharienne, jusque-là apparemment préservée de l'épidémie. L'Arabie saoudite a interdit de son côté vendredi aux ressortissants des pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) d'entrer dans ses villes saintes, La Mecque et Médine, a annoncé le ministère saoudien des Affaires étrangères.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a porté à son degré maximum, "très élevé", le niveau de menace liée au nouveau coronavirus,



appelant tous les pays encore épargnés à se préparer à l'arrivée de l'épidémie de Covid-19.

Parallèlement, le Conseil de sécurité des Nations unies se tient prêt à adopter des exemptions humanitaires à ses sanctions économiques contre la Corée du Nord pour aider le pays à lutter contre l'épidémie.

Les membres du Conseil de sécurité appellent la Corée du Nord, dont les frontières sont fermées, à permettre l'entrée d'équipement médical.

Le pays n'a toutefois, pour l'heure, déclaré aucun cas de coronavirus.

La Suisse a interdit au moins

jusqu'au 15 mars tout événement réunissant plus de 1.000 personnes.

Le monde sportif est aussi touché, avec l'annulation des deux dernières étapes du Tour des Emirats cycliste après la découverte de la contamination de deux cyclistes italiens.

Quatre matches du championnat d'Italie doivent se dérouler à huis-clos ce week-end, dont le choc entre la Juventus et l'Inter Milan.

Pour autant, le Comité international olympique (CIO) a réaffirmé être "totalement déterminé" à ce que les Jeux olympiques de Tokyo 2020 aient lieu cet été.

Guterres appelle à intensifier les efforts sans stigmatisation

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé vendredi les gouvernements à prendre des mesures nécessaires et faire tout leur possible pour contenir l'épidémie du coronavirus en respectant les droits de l'Homme sans "stigmatisation".

"Il est temps pour tous les gouvernements de prendre des mesures nécessaires et de faire tout leur possible pour contenir l'épidémie du nouveau coronavirus COVID-19 tout en respectant les droits de l'Homme sans stigmatisation", a déclaré M. Guterres lors d'un point de presse. "Nous voyons des cas dans un certain nombre de nouveaux pays, y compris également maintenant sur le continent africain", a-t-il noté. "Ce n'est pas le moment de paniquer, c'est le moment de se préparer, d'être pleinement préparé".

"Nous savons qu'il est possible de contenir l'épidémie, mais la fenêtre d'opportunité se rétrécit", a averti M. Guterres. Appellat à la solidarité et au plein soutien mondial, le chef de l'ONU a demandé à tous les pays à assumer pleinement leurs responsabilités, les assurant qu'ils pouvaient compter sur le soutien des Nations Unies et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Cette dernière a relevé vendredi son évaluation du risque du nouveau coronavirus COVID-19 d'"élevé" à "très élevé" au niveau mondial.

L'ONU songe à réduire une conférence sur les femmes

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, prône de réduire, en raison de l'épidémie de coronavirus, la taille d'une conférence annuelle sur les femmes prévue à New York à partir du 9 mars, a annoncé vendredi son porte-parole. La conférence devait rassembler 12.000 participantes du monde entier. "Au vu de la propagation rapide" du virus et le "besoin d'harmoniser le travail de l'ONU avec les préoccupations de santé publique, le secrétaire général a suggéré à la Commission sur le Statut des Femmes de tenir une réunion à format réduit, avec une limitation de la participation à New York", a expliqué Stéphane Dujarric dans un communiqué.

Même limitée, cette Commission sera en mesure "d'adopter des décisions et d'exercer son mandat" lors de cette session qui doit s'achever le 20 mars, a-t-il ajouté. La position du secrétaire générale à l'égard de cette conférence "se fonde sur des considérations de l'équipe d'urgence" créée à l'ONU pour coordonner l'action sur la maladie, "et de l'étroite relation établie entre les services médicaux des Nations unies et l'Organisation mondiale de la santé", a expliqué le porte-parole. "Les réunions intergouvernementales à venir au quartier général de l'ONU et ailleurs seront évaluées au cas par cas, en prenant en compte leurs spécificités et les circonstances du moment", a-t-il précisé.

Un 3^e cas de contamination d'origine inconnue aux Etats-Unis



Les autorités sanitaires de l'Oregon ont annoncé vendredi soir qu'une personne avait contracté le nouveau coronavirus d'une source encore inconnue, sans avoir voyagé récemment ou avoir eu de contact établi avec une personne infectée.

Le patient en question a été placé à l'isolement à l'hôpital et a eu des contacts avec des personnes dans une école élémentaire. Il réside dans le comté de Washington, près de Portland. Deux autres cas similaires de contamination d'origine indéterminée ont été recensés cette semaine dans le nord de la Californie, voisin de l'Oregon.

L'Arabie saoudite interdit ses villes saintes aux ressortissants du CCG

L'Arabie saoudite a interdit vendredi aux ressortissants des pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) d'entrer dans ses villes saintes, La Mecque et Médine, a annoncé le ministère saoudien des Affaires étrangères.

Riyad n'a annoncé aucune infection au Covid-19 sur son sol mais la plupart des pays voisins ont enregistré des dizaines de cas ces derniers jours, en majorité des personnes revenant d'un pèlerinage chiite en Iran où la maladie a fait 34 morts, bilan le plus lourd après celui de la Chine, foyer de l'épidémie.

Il s'agit d'une "suspension temporaire" concer-



nant les ressortissants d'Oman, des Emirats arabes unis, de Bahreïn, du Qatar et du Koweït.

Le ministère n'a pas précisé si l'interdiction s'appliquait également

aux citoyens saoudiens, Ryad faisant partie du CCG.

Mais il a indiqué que la décision exclut "les ressortissants du CCG qui ont été dans le royaume pendant

14 jours consécutifs et qui n'ont pas montré de signe d'une infection" au virus.

Le royaume avait déjà annoncé jeudi suspendre "temporairement" l'entrée des pèlerins se rendant à La Mecque pour réaliser la "Omra", le petit pèlerinage, une décision d'une ampleur sans précédent destinée à prévenir l'arrivée du nouveau coronavirus qui s'est propagé dans le Golfe. En plus de ces mesures pour le petit pèlerinage, Ryad a décidé de suspendre l'octroi de visas touristiques aux ressortissants de sept pays --hors pays du Golfe--, notamment ceux particulièrement touchés par le virus, tels que la Chine, l'Italie et la Corée du Sud.

19 nouveaux cas, une "nouvelle étape est franchie" en France

Dix-neuf cas supplémentaires de contamination au nouveau coronavirus ont été confirmés vendredi en France, ce qui porte à 57 le nombre total des personnes atteintes depuis fin janvier, et "une nouvelle étape de l'épidémie est franchie", a annoncé le ministre de la Santé Olivier Véran.

"En France, une nouvelle étape de l'épidémie est franchie et nous passons désormais au stade 2 (sur un total de trois, ndlr) : le virus circule sur notre territoire et nous devons freiner sa diffusion", a déclaré le ministre, en visite à Crépy-en-Valois (département de l'Oise, nord), où enseignait le premier Français mort des suites de cette maladie.

"Plusieurs +clusters+ (cas groupés, ndlr) sont identifiés" sur le territoire, a-t-il rappelé. Le principal se trouve dans l'Oise : "Il y a ce soir 18 cas dans l'Oise", soit "six de plus" que jeudi. En outre, il y a "six cas à Annecy" (Alpes) contre quatre recensés jeudi, "six cas qui concernent des voyageurs qui entraient de voyage organisé en Egypte", contre deux recensés jeudi, et "deux cas à Montpellier" (sud), selon le ministre. "Il reste douze cas en revanche isolés", a-t-il poursuivi.

Pour l'heure, le bilan du Covid-19 en France est de deux morts (un enseignant français de 60 ans dont le décès a été annoncé mercredi et un touriste chinois de 80 ans), douze



guérisons et quarante-trois malades hospitalisés. Un Conseil de Défense puis un Conseil des ministres exceptionnels sur le coronavirus seront organisés samedi.

TACHYCARDIE

Les 5 causes qui font battre le cœur trop vite

Les palpitations rapides que l'on ressent correspondent à ce que les médecins appellent une tachycardie. Selon sa cause, elle peut être régulière ou non, permanente ou non.

De façon intermittente : l'anxiété est souvent responsable

En période de stress intense, les glandes surrénales sécrètent des substances qui augmentent le rythme cardiaque. L'accélération peut être brutale, mais le cœur revient spontanément à la normale de façon progressive. Des palpitations s'observent également en cas de sédentarité; le cœur s'accélère alors au moindre effort, par manque d'entraînement.

La prévention : Une activité physique régulière permet de réguler le système nerveux autonome, ce qui a tendance à ralentir le cœur et à éviter les accélérations trop rapides.

Associé à un essoufflement c'est souvent une petite anomalie électrique

L'accélération du cœur est liée à l'existence d'une anomalie électrique située le plus souvent dans l'oreillette droite. C'est un phénomène fréquent chez les personnes âgées qui ont alors le cœur qui bat en permanence à 150 battements par minute. D'où l'essoufflement.

Le traitement : des médicaments anti-arythmiques tous les jours, qui seront le plus souvent à prendre à vie. Ils sont efficaces dans 70 % des cas. Les médecins ont le choix parmi quatre classes de médicaments (flécaïnide et propafénone ; bêtabloquants ; amiodarone et sotalol et calcium bloquants). Tous peuvent entraîner des effets secondaires limitant parfois leur utilisation. Une surveillance régulière du traitement est donc nécessaire.

Une petite intervention si cela



n'est pas suffisant : sous anesthésie locale, on monte une sonde dans le cœur en passant par les veines et on applique un courant de radiofréquence ou du froid (cryothérapie) qui va brûler la petite zone à l'origine de la tachycardie. Deux à quatre jours d'hospitalisation sont nécessaires.

Avec un début et une fin brutale mais régulière c'est bénin mais fatigant

Cette accélération du cœur est souvent due à l'existence d'un circuit électrique anormal situé à la jonction entre les oreillettes et les ventricules du cœur. Fréquente chez la femme de plus de 40 ans, elle peut exister dès la naissance. Une variante : la maladie de Bouveret, dans laquelle les crises sont

systématiquement suivies d'une envie impérieuse d'uriner.

Le traitement : une manœuvre à apprendre. Quand les crises sont rares (une ou deux fois par an), elles cèdent en général avec la manœuvre de Valsalva. Celle-ci consiste à gonfler les poumons, puis à bloquer l'air en gardant la glotte fermée. D'autres manœuvres nécessitent un apprentissage plus délicat : massage de la carotide au niveau du cou et pression sur les yeux...

Un médicament anti-arythmique à prendre au début de la crise.

Une intervention destinée à calmer le circuit électrique défilant. On préconise ce geste lorsque les crises sont fréquentes et quand elles s'accompagnent d'étourdissement, de malaise

(syncope) ou encore de douleur dans la poitrine.

Il bat de façon brutale et désordonnée c'est un trouble des oreillettes

Les oreillettes battent très vite de façon anarchique, ce qui rend leurs contractions inefficaces et la sensation angoissante.

La crise cède progressivement en laissant une sensation de grande fatigue ou peut devenir permanente. Trouble du rythme le plus fréquent après 60 ans, la fibrillation atriale est souvent associée à des antécédents cardiaques (insuffisance cardiaque, atteinte coronaire, HTA...).

Elle peut être liée à une consommation excessive d'alcool (binge drinking).

Le traitement : des médicaments anti-arythmiques associés

à un anticoagulant (ou à de l'aspirine) en raison du risque important de formation de caillots dans les oreillettes chahutées afin de prévenir un AVC (accident vasculaire cérébral). Si les crises récidivent, on change de classe de médicament anti-arythmique.

Une intervention pour réaliser une ablation des différents circuits à l'origine de la tachycardie en cas d'échec du traitement médicamenteux.

De façon permanente : la thyroïde est parfois en cause

Les palpitations se rencontrent dans plusieurs maladies. Elles s'accompagnent alors d'autres signes : une perte de poids, une sensation de chaleur en cas de troubles de la thyroïde, une fatigue en cas d'anémie...

Palpitations : le Botox pour soigner l'arythmie ?

La toxine botulique pourrait être un espoir pour les personnes qui souffrent de fibrillation auriculaire. Largement utilisée dans la médecine anti-âge, également utilisée pour soulager les migraines, voilà que la toxine botulique a trouvé une nouvelle application. Des médecins américains ont en effet testé l'usage du Botox chez des patients souffrant de fibrillation auriculaire (souvent appelée arythmie) pour essayer de paralyser le nerf responsable du défaut du rythme cardiaque. La fibrillation auriculaire est un trouble du rythme cardiaque qui

touche environ 750 000 personnes en France. La plupart du temps, la personne qui en souffre ne ressent aucun symptôme particulier mais comme le cœur de bat pas au bon rythme, cela provoque de la fatigue, des palpitations, des vertiges et de l'essoufflement.

Des troubles qui sont dus à la réduction du volume de sang qui est pompé par le cœur. La fibrillation auriculaire est de plus en plus fréquente avec l'âge : seuls 1% des personnes de moins de 60 ans en sont atteintes mais plus de 10% des plus de 80 ans souffrent de fibrillation auriculaire. Ce trouble

cardiaque est aussi l'une des principales complications des opérations du cœur. Aussi, les médecins de la Columbia University de New-York ont-ils décidé de tester le Botox auprès de 60 patients qui venaient de subir un pontage coronarien pour mieux en vérifier les effets. Au cours de cet essai, ils se sont aperçus, comme espéré, que la toxine stoppait les signaux nerveux erronés envoyés vers le muscle cardiaque. Cet essai positif les pousse à poursuivre leurs investigations pour mieux cerner les effets de la toxine botulique sur le muscle cardiaque.



CRISE LIBYENNE

Des pourparlers s'achève "sans résultats" à Genève

Le premier cycle des pourparlers politiques libyens s'est achevé vendredi à Genève "sans résultat", avec la participation d'une partie des délégués, a annoncé Ghassan Salamé, chef de la mission d'appui de l'ONU en Libye (Manul).

Néanmoins, il a confié lors d'une conférence de presse, qu'ils avaient eu trois jours de "discussions fructueuses" qui ont réussi à planifier un ordre du jour et des termes de référence pour la prochaine série de pourparlers sans aucune mesure concrète vers un cessez-le-feu.

L'Envoyé de l'ONU, s'est dit "surpris" d'apprendre, le premier jour des pourparlers, que six des 13 représentants du Haut Conseil d'Etats sont repartis en disant qu'on leur avait demandé de le faire.

"Cependant, ceux qui sont restés ont décidé que l'occasion était trop rare et précieuse et que, par conséquent, les pourparlers politiques devaient commencer avec ceux restés à Genève", a dit M. Salamé. Les pourparlers politiques libyens qui se sont tenus sous l'égide de l'ONU ont été lancés mercredi, sans la participation des belligérants (le maréchal Khalifa Haftar et le gouvernement d'union nationale (GNA) de Fayez el-Sarraj) mais en présence d'une vingtaine de personnalités indépendantes et des acteurs de la société civile.

M. Salamé a accusé les deux camps de ne pas tenir leurs engagements, dénonçant des "mensonges" par le camp Haftar qui accuse l'ONU d'avoir imposé certains délégués représentant le Parlement de l'Est.

"Les 13 représentants du Parlement de Tobrouk ont été élus démocratiquement et sans l'intervention de l'ONU (...) nous avons adopté une seule méthode de travail qui a été appliquée aux deux Conseils", a expliqué le représentant de l'ONU. "L'ONU a exécuté à la lettre ce qu'elle avait promis et je n'accepterai aucune critique à ce niveau-là", a-t-il insisté. En revanche il a annoncé la tenue prochaine d'un nouveau cycle de pourparlers politiques le mois prochain, sans donner de date précise.

Les pourparlers politiques ont suivi l'achèvement d'un deuxième tour des pourparlers de la Commission militaire conjointe (JMC), parrainés par l'ONU, sur la Libye entre les parties en conflit.

L'Envoyé onusien a souligné que la recherche de solutions à la crise libyenne dépend de la poursuite des négociations "militaires, économiques et politiques" sur trois voies différentes mais parallèles. "Par conséquent, j'invite toutes les parties à respecter l'accord conclu le 12 janvier", a déclaré M. Salamé. En effet, un cessez-le-feu a été conclu en janvier dernier, mais la trêve a été régulièrement violée.

L'ONU condamne la poursuite des bombardements sur l'aéroport de Mitiga à Tripoli

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a "fermement condamné" vendredi la poursuite des bombardements pour la troisième journée consécutive sur l'aéroport de Mitiga, le seul fonctionnel de la capitale libyenne, Tripoli.

"Ces violations surviennent au moment où les Libyens s'efforcent avec les Nations unies de trouver les moyens afin de mettre fin aux combats, trouver des solutions définitives à la crise libyenne et pour mettre un terme aux souffrances du peuple libyen qui s'aggrave chaque jour", a indiqué la MANUL sur son compte Twitter.

Des médias ont rapporté, auparavant, que plusieurs roquettes ont visé vendredi différents secteurs de Tripoli, y compris le seul aéroport fonctionnel de la capitale libyenne, blessant au moins une personne et provoquant des dégâts matériels. Les tirs ont visé les quartiers d'al-Hadaba al-Khadra, Soug el-Joumaa et Abou Slim, dans la banlieue sud-est de Tripoli, selon des témoins oculaires cités par les médias. Jeudi, l'aéroport de Mitiga avait déjà été fermé au trafic aérien pendant quelques heures à cause de "bombardements continus" depuis mercredi, selon les autorités aéroportuaires.

SAHARA OCCIDENTAL

Le Maroc empêche une délégation parlementaire catalane d'entrer à El-Ayoune occupée

Les autorités marocaines ont empêché l'entrée à El-Ayoune, capitale du Sahara occidental, à une délégation parlementaire catalane, qui n'a pas été autorisée à descendre de l'avion, rapportait hier la presse espagnole.

Les huit membres de la délégation avaient l'intention de visiter le Sahara occidental occupé et de rencontrer des représentants des ONG sahraouies des droits de l'Homme. Ils allaient également, selon des sources médiatiques sahraouies, rencontrer des proches de la militante sahraouie, Mahfouda Bamba Lefkir, qui est en prison depuis plus de 4 mois et qui est dans "un état de santé critique". Récemment, l'Observatoire européen pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme (OMCT) a demandé aux autorités marocaines de garantir la sécurité physique et psychologique de Mahfouda et sa libération immédiate. "Tous les membres de la délégation ont été retenus à l'intérieur de l'avion jusqu'à ce qu'ils quittent El-Ayoune à destination de Las Palmas de

Gran Canaria", a-t-on précisé. Oriol Puig, membre de la délégation a affirmé qu'étant une délégation officielle de l'Intergroupe pour le Sahara occidental, les membres en ont "informé le ministre espagnol des Affaires étrangères deux jours avant le voyage et que la réponse semblait dictée par le Maroc". Cette expulsion a eu lieu trois jours après celle d'Anna Sébastienne Gascón, une avocate espagnole de Saragosse qui prévoyait d'assister, en tant qu'observateur international, au procès, qui s'est ouvert mercredi, des détenus sahraouis arrêtés lors des célébrations des Sahraouis de la victoire de l'équipe nationale algérienne de football, lors de la finale de la coupe d'Afrique des nations le 19 juillet 2019. Le Maroc impose un blocus médiatique systématique aux territoires occupés



du Sahara occidental, faisant fi des injonctions faites par le Secrétaire Général des Nations Unies au Maroc, dans les rapports remis au Conseil de Sécurité, à autoriser les visites d'observateurs des droits de l'Homme dans les territoires

occupés. A ce titre, au cours de 2019, les autorités de l'occupation marocaine ont expulsé quarante-trois (43) personnes de différentes nationalités du Sahara occidental, dont des journalistes, des avocats et des élus.

BARRAGE DE LA RENAISSANCE:

L'Egypte signe l'accord en dépit de l'absence de l'Ethiopie

L'Egypte a signé à Washington un accord parrainé par les Etats-Unis concernant le barrage éthiopien de la Renaissance construit sur le Nil, a déclaré hier le ministre égyptien des Affaires étrangères dans un communiqué. "L'Egypte attend avec intérêt l'acceptation par le Soudan et l'Ethiopie de cet accord et leur signature le plus tôt possible, car il s'agit d'un accord juste et équilibré qui concerne l'intérêt commun des trois pays", indique le communiqué. Une réunion des ministres de l'Eau et des Affaires

étrangères de l'Egypte, de l'Ethiopie et du Soudan devait se tenir à Washington les 27 et 28 février afin d'aboutir à un accord final sur les règles de remplissage et d'exploitation du grand barrage de la Renaissance. Toutefois, l'Ethiopie a déclaré la veille de la réunion qu'elle ne participerait pas aux pourparlers "en raison de consultations inachevées avec les parties prenantes". L'Egypte a exprimé samedi son rejet de "l'absence injustifiable de l'Ethiopie à cette réunion à cette étape critique des négociations".

Les négociations tripartites sont infructueuses depuis des années et les Etats-Unis ont récemment parrainé de nouvelles séries de pourparlers à Washington pour faire pression en faveur d'un accord qui devait être signé par toutes les parties à la fin de février. Le remplissage du réservoir, d'une capacité totale de 74 milliards de mètres cubes, peut prendre plusieurs années, mais l'Egypte cherche à prolonger cette période pour éviter les effets négatifs de la pénurie d'eau, qui est un point principal de ces pourparlers.

GUINÉE

Condé reporte le référendum sur une nouvelle constitution

Le président guinéen Alpha Condé a annoncé vendredi soir un "report léger" de la date du référendum sur une nouvelle Constitution et des législatives qui devaient se dérouler aujourd'hui. "C'est par responsabilité nationale et sous-régionale que nous avons accepté un report, léger, de la date des élections", a dit M. Condé dans une intervention inopinée à la Télévision

nationale. "Nous devons toujours rester dans le cadre de la Cédéao (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) et de l'Union africaine", a-t-il expliqué. "Ce n'est ni une capitulation, ni une reculade", a ajouté M. Condé, assurant que "le peuple de Guinée exprimera librement son choix à travers le référendum et choisira librement ses députés", sans

fixer de nouvelle date.

Avant ce report surprise, les Guinéens étaient appelés à se prononcer aujourd'hui sur une nouvelle Constitution, défendue comme "moderne" par le chef de l'Etat. Elle codifierait l'égalité des sexes, interdirait la circoncision féminine et le mariage des mineurs. Elle veillerait à une plus juste répartition des richesses en faveur des jeunes

et des pauvres, selon lui. L'oppositon n'en croit pas un mot. Pour elle, le projet est le subterfuge d'un ancien opposant historique devenu, à bientôt 82 ans, un autocrate qui, comme bien d'autres dirigeants africains avant lui, entend plier la Constitution à son désir de brigrer un troisième mandat à la fin de l'année quand celui en cours aura expiré.

L'Union africaine rappelle ses observateurs

L'Union africaine a annoncé vendredi le rappel de sa mission d'observation en Guinée où sont prévus aujourd'hui un référendum constitutionnel et des législatives sous tension. Jeudi soir, c'est la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) qui avait

dit renoncer à déployer des observateurs "parce que la situation sur place n'est pas exempte de tout risque".

La Cédéao avait aussi annulé à la dernière minute une mission de bons offices de plusieurs chefs d'Etat africains en invoquant l'agenda du président guinéen

Alpha Condé.

L'Union africaine se dit "préoccupée par les récents développements pré-électorales en République de Guinée". Elle met en avant dans un communiqué la "forte controverse" en cours sur les listes électorales et l'annulation du déplacement de la Cédéao.

L'opposition guinéenne accuse les autorités d'avoir truqué les listes électorales. Les autorités guinéennes ont appelé les Guinéens à se prononcer dimanche sur une nouvelle Constitution, après des mois de protestations meurtrières contre ce que l'opposition considère comme une manœuvre du président Condé pour brigrer un troisième mandat. Les législatives sont prévues le même jour. L'opposition a annoncé son intention de boycotter et d'empêcher la tenue des consultations.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le Burkina Faso a besoin de plus de 300 millions de dollars pour faire face à la crise humanitaire

Confronté à un déplacement massif de population lié aux attaques terroristes, le Burkina Faso a urgemment besoin de 312 millions de dollars, a déclaré vendredi la coordinatrice du Bureau des Nations unies pour les affaires humanitaires, Metsi Makhetha. Elle a indiqué que cette somme "est

le montant requis pour assurer une réponse adéquate à des besoins humanitaires grandissants", rappelant que plus de deux millions de Burkinabè auront besoin d'une assistance humanitaire urgente.

Le ministère burkinabè de l'Action sociale et ses partenaires ont lancé vendredi un

Plan de réponse humanitaire 2020. S'exprimant à cette occasion, Mme Makhetha, a indiqué que la communauté humanitaire avait accompagné le Burkina Faso à hauteur de 60 milliards de francs CFA (100 millions de dollars) en 2019.

APS

SYRIE-RUSSIE-TURQUIE

La Russie et la Turquie conviennent d'apaiser les tensions à Idleb

Les responsables des affaires étrangères et de la défense de la Russie et de la Turquie ont réitéré leur engagement à "réduire les tensions sur le terrain" dans la province d'Idleb, dans le nord-ouest de la Syrie, a indiqué hier le ministère russe des Affaires étrangères.

L'accord a été conclu lors de la dernière série de consultations entre les délégations russe et turque qui s'est tenue de mercredi à vendredi à Ankara, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Il a déclaré que les deux parties continuaient d'envisager des mesures concrètes pour parvenir à une stabilité durable dans la zone de désescalade d'Idleb en assurant la pleine mise en œuvre des mémorandums signés respectivement le 4 mai 2017 et le 17 septembre 2018.

Elles continueront à lutter contre les terroristes identifiés par le conseil de sécurité des Nations unies, a ajouté le communiqué. "Les civils à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de désescalade d'Idleb doivent être protégés et une aide humanitaire d'urgence doit être fournie à tous ceux qui en ont besoin", a-t-il ajouté.

Après avoir essuyé ses plus lourdes pertes en une seule attaque depuis le début de son intervention en Syrie en 2016, Ankara a réclamé le soutien de la communauté internationale, brandissant la menace d'un nouvel afflux de migrants vers l'Europe. Jeudi, au moins



33 soldats turcs sont morts dans des frappes aériennes attribuées par Ankara au régime syrien dans la région d'Idleb (Nord-Ouest de la Syrie). Ankara a riposté, tuant vingt combattants syriens, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Cette poussée de fièvre risque d'aggraver la situation humanitaire déjà critique à Idleb, où près d'un million de

personnes ont été déplacées ces derniers mois par l'offensive qu'y mène depuis décembre le régime de Damas. Face à cette situation volatile, l'ONU, dont le Conseil de sécurité devait se réunir en urgence vendredi, a appelé à un cessez-le-feu immédiat et l'Union européenne s'est inquiétée d'un "risque de confrontation militaire internationale majeure" en Syrie.

AFGHANISTAN

Washington et les talibans à Doha pour signer un accord historique

Les Etats-Unis et les talibans devaient signer hier à Doha un accord historique qui ouvre la voie à un retrait des troupes américaines après plus de 18 ans de guerre en Afghanistan et à des négociations de paix inédites qui s'annoncent périlleuses. Le président américain Donald Trump a exhorté vendredi les Afghans à "saisir la chance de la paix". "Si les talibans et le gouvernement afghan parviennent à respecter leurs engagements, nous aurons une voie toute tracée pour mettre fin à la guerre en Afghanistan...", a-t-il ajouté. Le texte



négocié pendant un an et demi au Qatar, et que des émissaires américains et Talibans doivent parapher vers 11h00 GMT, n'est pas un accord de paix à proprement parler. Les autorités afghanes, elles-mêmes aux prises avec les divisions nées d'une élec-

tion présidentielle contestée, ont en effet jusqu'ici été tenues à l'écart de ces pourparlers directs sans précédent. Et seule une "réduction de la violence" est prévue à ce stade plutôt qu'un réel cessez-le-feu. "Nous sommes à l'orée d'une opportunité historique

pour la paix", a pourtant assuré à l'approche de la signature le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo, tandis qu'un chef des talibans, Sirajuddin Haqqani, affirmait dans le New York Times que "tout le monde" était "fatigué de la guerre". "Il y a tellement de spéculations sur le contenu de l'accord", dit Andrew Watkins, de l'organisation de prévention des conflits International Crisis Group. "On connaît les grandes lignes mais on ne sait même pas avec certitude si tous les termes de l'accord seront rendus publics."

ÉTATS UNIS

Trump nomme un élu républicain contesté à la tête des services de renseignement

Donald Trump a nommé vendredi le parlementaire républicain John Ratcliffe à la tête des services de renseignement américains, six mois après avoir renoncé à lui confier ce poste délicat face aux critiques sur son manque d'expérience. Le président a annoncé sur Twitter la nomination de cet élu du Texas à la Chambre des représentants qui est de ses plus féroces défenseurs. "John est un homme exceptionnel, de grand talent", a-t-il assuré. Donald Trump avait déjà fait part début août de son intention de le promouvoir directeur du renseignement national (DNI) à ce poste chargé de superviser et de coordonner les activités de la CIA, de la NSA et de 15 autres agences de renseignement. Mais le choix de ce candidat, ancien maire d'une banlieue aisée de Dallas, et procureur fédéral pendant tout juste un an, en 2007, avait été critiqué notamment par l'opposition démocrate, en raison de son manque d'expérience et de son dévouement au président.

Le milliardaire républicain avait finalement renoncé à choisir M. Ratcliffe, dénonçant au passage "la manière très injuste" dont il avait été traité par les médias.

Une juge fédérale interdit à l'administration Trump de "détourner" des fonds pour la construction d'un mur avec le Mexique

Une juge fédérale dans l'Etat de Washington (nord-ouest) a statué, jeudi, que le président américain, Donald Trump, n'avait pas le droit de "détourner" des fonds destinés à une base de sous-marins dans cet Etat pour la construction d'un mur le long de la frontière sud des Etats-Unis avec le Mexique,

selon des sources médiatiques. La juge Barbara Rothstein, de la Cour fédérale de district pour le district ouest de l'Etat de Washington, a "définitivement bloqué la décision de l'administration Trump qui visait à réallouer un financement de près de 89 millions de dollars prévu pour la base navale de Kitsap", a indiqué le procureur général de l'Etat de Washington, Bob Ferguson. Ce budget avait été approuvé par le Congrès pour la construction d'une jetée et d'installations de maintenance dans cette base navale près de Bangor, laquelle abrite des sous-marins nucléaires armés de missiles balistiques Trident, appartenant à la Flotte du Pacifique.

Ce jugement "est une victoire importante pour l'Etat de droit et le système de freins et contrepoids que nos Fondateurs ont incorporé dans notre Constitution", a commenté M. Ferguson. Celui-ci avait porté plainte en septembre dernier pour contester la décision de l'administration Trump de "détourner" les fonds prévus pour cette base navale au profit de la construction du mur frontalier. "Nous attendons que ces 89 millions de dollars soient utilisés de la façon prévue par le Congrès afin de soutenir un projet de construction militaire dans l'Etat de Washington", a-t-il ajouté. Le gouverneur de l'Etat de Washington, Jay Inslee, a lui aussi salué cette décision de la justice. L'Etat de Washington "continuera de s'opposer à tout projet de détournement de fonds de notre Etat à des fins illégales et anticonstitutionnelles", a-t-il indiqué. Le jugement de la Cour fédérale constitue la 25e victoire juridique pour le bureau du Procureur général de l'Etat de Washington dans ses litiges contre l'administration Trump.

MALAISIE:

Le Chef du gouvernement démissionnaire Mahathir remplacé par Muhyiddin Yassin



L'ancien ministre malaisien de l'Intérieur Muhyiddin Yassin a été nommé hier Chef du gouvernement en remplacement de Mahathir Mohamad, démissionnaire depuis le 24 février.

L'annonce de cette nomination a été faite par des responsables du palais royal, après que M. Mahathir ait annoncé samedi qu'il se présenterait à nouveau comme candidat pour le poste de chef du gouvernement après avoir reçu le soutien de la coalition Pakatan Harapan (PH).

Muhyiddin Yassin prètera serment aujourd'hui, selon les mêmes sources. "Le processus de désignation d'un Premier ministre ne peut pas être différé parce que le pays a besoin d'un gouvernement pour le bien-être du peuple et de la nation", a fait valoir le palais dans un communiqué. Cette annonce marque non seulement la fin du pouvoir de M. Mahathir, 94 ans, considéré par certains comme le père fondateur de la Malaisie moderne, mais réduit aussi considérablement les chances d'un passage de relais avec son successeur désigné, Anwar Ibrahim.

M. Mahathir, le plus vieux dirigeant en exercice au monde, avait proposé mercredi de former un gouvernement d'union.

Il était revenu au pouvoir en 2018 quinze ans après l'avoir quitté, grâce à la victoire du Pacte de l'Espoir, une coalition qui comprenait nombre de ses anciens opposants, dont Anwar Ibrahim, son ex-bras droit jusque dans les années 1990 devenu son ennemi juré.

Les relations houleuses entre MM. Anwar et Mahathir dominent la vie politique en Malaisie depuis plus de vingt ans. Mais les deux hommes s'étaient alliés pour renverser en 2018 l'ex-Premier ministre Najib Razak, empêtré dans un énorme scandale de détournement de fonds.

TCHÉQUIE

Menaces de mort contre des députés européens enquêtant sur le Premier ministre

Une délégation du Parlement européen chargée d'enquêter sur l'éventuel conflit d'intérêts dont est accusé le Premier ministre tchèque Andrej Babis a affirmé vendredi que ses membres avaient fait l'objet de menaces de mort.

Le chef du gouvernement, un milliardaire populiste, est également mis en cause dans son pays pour une affaire de fraude aux subventions européennes. Les cinq membres de la mission européenne ont rencontré pendant deux jours des responsables officiels tchèques dans le cadre de leur enquête.

"Nous avons à plusieurs reprises eu à faire face à diverses menaces", a dit à la presse à Prague le député européen tchèque Tomas Zdechovsky, soulignant avoir lui-même reçu des menaces de mort de la part d'"extrémistes" au cours de sa mission.

"Je suis très préoccupé par cette situation", a quant à elle déclaré sa collègue allemande Monika Hohlmeier, selon laquelle il manque à la République tchèque "un système clair et responsable (...) pour identifier les conflits d'intérêts". Le Premier ministre a de son côté qualifié vendredi à Prague de "traîtres" M. Zdechovsky et un autre député européen tchèque, M. Iukula Peksa, ajoutant que Mme Hohlmeier était "un peu déséquilibrée".

Andrej Babis affirme que l'empire agro-industriel Agrofert qu'il a fondé avant son entrée dans la vie politique et qui englobe également un groupe de presse influent a été vendu à un fonds pour justement éviter tout "conflit d'intérêts", conformément à une loi de 2017.

ESPACE

Une «mini-Lune» orbitant autour de la Terre repérée par des astronautes

Des astronautes de la Nasa ont repéré un objet céleste une «mini-Lune» de la taille d'une voiture, orbitant autour de la planète Terre, selon des médias.



Ce satellite, d'une taille de 1,90 à 3,50 mètres, a été observé la nuit du 15 février par les chercheurs Kacper Wierczos et Teddy Pruyne, du projet Catalina Sky Survey financé par l'agence spatiale américaine Nasa, en Arizona (sud-ouest des Etats-Unis).

«Grande nouvelle. La Terre possède un objet nouvellement capturé/possible mini-Lune appelée 2020 CD3», qui pourrait être un astéroïde de type C (carboné, donc très sombre), a tweeté mercredi Kacper Wierczos.

Pour l'astronome, l'information est «importante» car «il s'agit seulement du second astéroïde connu

à graviter autour de la Terre (après 2006 RH120, qui a également été découvert par Catalina Sky Survey)». Son orbite actuelle suggère qu'il a été capturé par l'attraction terrestre il y a trois ans, a-t-il précisé.

Le Centre des planètes mineures du Smithsonian Astrophysical Observatory, qui collecte les données concernant les objets mineurs du système solaire, a déclaré qu'«aucun lien avec un objet artificiel connu n'a été établi», impliquant qu'il s'agissait donc sûrement d'un astéroïde capturé par la gravité terrestre.

«La dynamique orbitale indique

que cet objet est temporairement lié à la Terre», selon la même source. «Notre nouveau voisin n'est pas en orbite stable et ne devrait pas rester très longtemps dans les parages. Il s'éloigne du système Terre-Lune au moment où nous parlons», dont il devrait sortir courant avril, a expliqué au magazine New Scientist le chercheur Grigori Fedorets, de l'université Queen's de Belfast.

Le seul autre astéroïde connu à avoir gravité autour de la Terre, 2006 RH120, a été en orbite autour de notre planète de septembre 2006 à juin 2007.

APS

MAURITANIE

Le réseau internet perturbé par un incident sur un câble sous-marin



Le réseau internet est fortement perturbé en Mauritanie en raison d'un incident survenu jeudi au large du pays sur un câble sous-marin en fibre optique de 17.000 km reliant l'Afrique du Sud à l'Europe, a indiqué vendredi l'autorité de régulation mauritanienne des télécommunications. «Un incident est survenu sur le câble sous-marin à fibres ACE (Africa Coast to Europe) jeudi pro-

voquant des perturbations sur le trafic internet des (trois) opérateurs de communications électroniques», a précisé le même source dans un communiqué. Des «démarches sont en cours pour le rétablissement du câble dans les meilleurs délais», assure l'autorité de régulation, en rappelant qu'un incident similaire s'était déjà produit sur ce câble en mars 2018. Les connexions terres-

tres et via le wifi sont presque à l'arrêt au sein des entreprises, banques et administrations et chez les particuliers, ont indiqué des médias. Les services par téléphones mobiles (3G) fonctionnent, mais à vitesse réduite. Le problème a été localisé à 25 km au large de Nouakchott et sa résolution devrait prendre quelques jours, a confié une source proche de l'autorité de régulation.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE DJELFA
Code fiscale : 0.002 1701.50020 69 DEP

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ N°15 /2020

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le directeur des équipements publics de la wilaya de DJELFA, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N.75/2019 Pour maîtrise d'œuvre (étude et suivi) pour la réalisation d'un (01) lycée type « 1000 » au niveau du site des 100 LLV-1850 LPL a route de touggourt dans la commune de messaad wilaya de djelfa (cites d'habitat intégrée 2019)

-Qu'a l'issue de l'analyse des offres, les marchés a été attribués provisoirement à :

Le BET Retenu : Hamida Abdallah

NIF : 17617010142416300000

MONTANT EN TTC : 21 745 406.14 DA après correction

Délai d'étude : (4) Mois .

Note globale : 79.62 / 100

Critère de choix : meilleure offre.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la partie contractante, dispose d'un délai de 10 JOURS à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, pour introduire un recours auprès de la commission des marchés de wilaya, les autres soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



EPE / SPA
NIF : 0032701900360
SQUARE BOUDJAMAA MOSTAGANEM
DIRECTION OPERATIONNELLE DE MOSTAGANEM
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique

Avis D'Appel D'offre National Ouvert Avec Exigence de Capacité Minimales N° 06/AT/DO27/2020

Un avis d'appel d'offre national ouvert avec ECM est lancé pour : La réalisation des travaux d'installation du réseau LAN au profit des structures rattachées au Ministère de la santé de la population et la réforme hospitalière au niveau de la wilaya de Mostaganem répartis en Sept (07) lots :

N° Lots	Désignation
LOT01	EPH-Mostaganem
LOT02	EHS Psychiatrique -Mostaganem
LOT03	EPH AIN TEDELES
LOT04	EHS Mère et Enfant LALA KHEIRA-Mostaganem
LOT05	EPH MESRA
LOT06	EPH BOUGUIRAT
LOT07	EPH-ACHAACHA

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Le présent appel d'offres s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales soumissionnant seules ou dans le cadre de groupements monstés d'entreprises, spécialisés dans le domaine des travaux de réseaux téléphoniques ou/et informatiques, ayant réalisé au moins un projet similaire au projet objet du présent cahier des charges durant les 03 dernières années, justifiés par des attestations de bonne exécution ou des procès-verbaux de réception établis par les clients au nom du soumissionnaire .

Les représentants des entreprises intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, accompagnés du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après :

ALGERIE TELECOM - Direction Opérationnelle de Mostaganem
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achats et la Logistique
Square Boudjamaa Mostaganem

Contre le paiement auprès de la banque BNA, d'un montant de Deux mille Dinars (2000.00DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : N°01 00878 0300 000124 07

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Présentation des offres :

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, chaque pli correspondant, la mention, « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

ALGERIE TELECOM - SPA -
DIRECTION OPERATIONNELLE DE MOSTAGANEM
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 06/AT/DO27/2020

« La réalisation des travaux d'installation du réseau LAN au profit des structures rattachées au Ministère de la santé de la population et la réforme hospitalière au niveau la wilaya de Mostaganem répartis en Sept (07) lots »
« A NOUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

ALGERIE TELECOM - SPA -
DIRECTION OPERATIONNELLE DE MOSTAGANEM ,Bureau Secrétariat,
ADRESSE: Square Boudjamaa Mostaganem (centre-ville)

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La durée accordée pour la préparation des offres est de dix (10) jours à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.

La date et l'heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de 08h00 à 14h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

PATRIMOINE

La protection et la classification des ksour de Naâma...une priorité pour leur pérennité

La classification et la protection des ksour implantés dans le sud de la wilaya de Naâma constituent une priorité aussi bien pour les responsables, acteurs locaux et associations versés dans ce créneau que pour les citoyens, jaloux de ce patrimoine ancestral.

Les ksour sont situés dans les communes de Sfisifa, Tiout, Asla et Moghrar. Leur inscription au patrimoine matériel et immatériel national demeure l'un des objectifs que s'attèlent les responsables impliqués dans le patrimoine culturel de la région à atteindre.

Pour les responsables du secteur de la culture, l'enjeu reste la classification de ces sites pour prendre en charge les volets administratifs et juridiques afin d'assurer la gestion des ksour et leur pérennité dans leurs dimensions civilisationnelle et urbanistique. Ces dernières années, les vieux ksour de Naâma ont fait l'objet d'études spécialisées pour définir leur nature et élaborer des plans de gestion de ce patrimoine matériel, selon la direction locale de la Culture. Dans ce cadre, un inventaire a été effectué sur ces sites à fortes valeurs historique, architecturale et culturelle. Ce travail a été pris en charge par les spécialistes de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels.

En plus de leur importance matérielle, les ksour occupent une bonne place dans la vie quotidienne des habitants, puisque ces lieux sont synonymes d'oasis, de jardins, de palmiers et de systèmes traditionnels d'irrigation et de partage de l'eau. Autant de vocations qui nécessitent la préservation des ksour.

Durant une décennie, entre 2004 et 2014, des actions consécutives de réhabilitation ont été menées par les plusieurs directions locales, dont celles de la Culture, et de l'Urbanisme et de la Construction (DUC), et du budget de la wilaya pour la préservation des ksour, a rappelé le chef du bureau chargé de la protection du patrimoine à la direction locale de la Culture, Larbi Mansour.

Parmi ces sites, le ksar de Tiout, édifié au 15^{ème} siècle, a fait l'objet, en trois phases, de travaux de réfection et de valorisation de l'architecture de ses parties et des maisons qu'il englobe. Les travaux ont nécessité une enveloppe de 90 millions DA, a-t-on indiqué.

Les parties touchées par les travaux sont sa vieille mosquée, la cour principale, les façades principales du ksar, 270 habitations, des échoppes commerciales, un hammam traditionnel, des tours, des ruelles et autres parties. Des canalisations d'eau et d'assainissement ont été réhabilitées et un réseau d'éclairage a été réalisé outre la protection des risques pluviaux.

Les populations locales restent attachées à leur patrimoine matériel et préservent d'anciennes bâtisses au sein des ksour en dépit de l'état dégradé de leur architecture. Ces sites historiques attirent désormais



les touristes nationaux, ce qui encourage la prise d'autres initiatives visant à préserver ce patrimoine et à restaurer certaines bâtisses, en collaboration avec les instances locales.

Ainsi, sept habitations familiales ont été reconverties, après leur restauration, en résidences touristiques. D'autres ont été destinées à promouvoir des activités d'artisanat, créant ainsi des opportunités d'emplois et redynamisant des métiers ancestraux menacés de disparition, a indiqué le président de l'APC, Mohammed Henine.

Nécessité d'impliquer toutes les parties

Outre la classification et la protection des ksour, l'implication de toutes les parties dans la restauration est d'autant plus importante. Ahmed Boured, un octogénaire et notable de la région, a jugé "préférable d'impliquer les associations locales et les habitants de la région pour avoir leurs avis et propositions sur les étapes et les méthodes de restauration et en prenant en compte l'utilisation de matériaux de construction locaux".

"Il est nécessaire de garder les formes originales des pièces architecturales. Certaines ont été déformées et parfois altérées", a-t-il souligné.

"La rareté voire l'absence d'une main d'œuvre qualifiée constitue un véritable obstacle à la réalisation des objectifs de restauration", a relevé pour sa part Abderrahmane Rahou, un résident du ksar de Tiout, déploré également que "les matériaux utilisés dans la restauration ne sont pas adaptés aux spécificités et la nature des constructions des ksour".

Il a regretté que certains éléments de l'architecture locale ont carrément été

éliminés à l'instar des "Fahek", ces ouvertures au niveau des toits des habitations qui permettent une circulation d'air et de la lumière à l'intérieur des bâtis.

"Les personnes chargées de la restauration non qualifiés ignorent l'utilité de ces éléments architecturaux et les spécificités des habitations traditionnelles", a précisé M. Rahou.

Des membres de plusieurs associations locales versées dans le patrimoine comme "Agram Agdim" et "Tnane" ont insisté, de leur côté, sur la nécessité de la participation de spécialistes en archéologie, d'historiens et de paysagistes dans les projets futurs de restauration.

Aussi, ils ont souligné l'importance de sensibiliser les visiteurs de ces sites sur leur vulnérabilité et de poser des panneaux indicateurs et tableaux informant sur l'histoire du site ainsi que ses composants physiques et autres renseignements utiles.

Tahar Bouzar, poète et chercheur sur le patrimoine de la région, a insisté, quant à lui, sur l'importance du ksar de Sfisifa. Pour M. Bouzar, le site est un chef d'œuvre du point de vue architectural, de mode de construction. Ses sept tours, sa cour "Tachrafat", son mode de distribution des eaux du jardin "Igarar", ses "Fouggarat", autant d'éléments et spécificités nécessitant des travaux de recherche et la création d'une base de données techniques sur ce site.

Des membres d'associations ont également estimé nécessaire de s'intéresser davantage aux aspects architecturaux des ksour de la wilaya dans le cadre du renforcement et de la valorisation de la culture locale et identitaire. Ils ont préconisé, en outre, la mise sur pied de manifestations et d'expositions pour mettre en valeur le terroir saharien.

THÉÂTRE

Rencontre nationale sur les coopératives théâtrales les 28 et 29 mars

Une rencontre nationale sur les coopératives théâtrales, à la lumière des "nouvelles lois" régissant cette pratique dans les théâtres publics et privés sera organisée les 28 et 29 mars à Alger, indique un communiqué du ministère de la Culture.

Organisée parallèlement au festival national du théâtre professionnel, ouvert à toutes les coopératives et troupes indépendantes, la rencontre constituera une occasion pour les participants de débattre des sujets relatifs aux volets juridique et économique, organisationnel et de formation des établissements de théâtre, ajoute le communiqué. Le Conseil des ministres avait approuvé, dimanche dernier, lors de sa réunion périodique à Alger, sous la présidence du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, un exposé présenté par la ministre de la Culture, Malika Bendouda sur le développement du secteur de la Culture et de l'industrie cinématographique.

L'exposé présenté par la ministre Bendouda porte sur une analyse détaillée de l'état du secteur et propose une stratégie de son développement pour la période 2020-2024, basée sur trois axes, l'éducation à apprécier l'art et la pensée, la restructuration des Théâtres régionaux et le lancement de petits théâtres communaux et le perfectionnement des formateurs et encadreurs.

OUM EL-BOUAGHI: Le rôle des réseaux sociaux dans la promotion du tourisme culturel mis en évidence

Le rôle des réseaux sociaux dans le rayonnement du tourisme culturel a été mis, mercredi, en évidence, à l'occasion d'une journée d'étude sur "le tourisme culturel comme alternative au développement économique du pays", tenue à l'institut national spécialisé dans l'hôtellerie et de tourisme d'Ain El Beïda (Oum El Boughi).

"Les réseaux sociaux jouent un rôle primordial dans le rayonnement du tourisme culturel et la promotion du patrimoine matériel et immatériel de l'Algérie ainsi que la diffusion des us et coutumes des différentes régions du pays", a précisé, Djamel Idrissi, directeur de cabinet de l'université Larbi Ben M'hidi d'Oum El-Bouaghi. L'intervenante, dans ce contexte, appelé les institutions de l'Etat "à sensibiliser les citoyens sur l'importance de mettre les réseaux sociaux au service du tourisme culturel, et ce, en veillant à publier des contenus pouvant améliorer la perception de la destination Algérie".

L'enseignante au département des sciences économiques de la même université, Asma Sefari dans son intervention intitulée "le rôle du tourisme dans le développement économique du pays", a estimé que cette forme de tourisme pourrait servir d'alternative économique pour le développement et la création de richesses.

Elle a, dans ce sens, affirmé que le tourisme culturel qui a pour but de faire découvrir le patrimoine culturel d'une région et le mode de vie de ses habitants, permet d'améliorer les conditions de vie des citoyens et de renforcer les sentiments d'appartenance à sa communauté.

A noter que cette journée d'étude a été organisée à l'occasion de la célébration de la Journée arabe du tourisme à l'initiative du bureau local de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGEBEC), en coordination avec la Direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels et celle du tourisme, de l'artisanat et du travail familial.

CINÉMA

Papicha, le film de Mounia Meddour, récompensé par deux César

Le film *Papicha* de Mounia Meddour, a obtenu vendredi, deux récompenses lors de la 45^e cérémonie des César, organisée par l'Académie française des arts et techniques du cinéma, à Paris.

Le César du meilleur premier film est revenu, à la réalisatrice Mounia Meddour et celui du meilleur espoir féminin à l'actrice Lina Khoudri pour son rôle de Nedjma.

Réalisé en 2018 "Papicha" est un long métrage (1h30) qui raconte l'histoire de Nedjma, étudiante à Alger dans les années 90. Produit par l'Algérie, la France, le Qatar et la Belgique, il avait été sélectionné au Festival de Cannes en 2019, dans la catégorie "un certain

regard". Il a déjà été récompensé au 12^e Festival du film franco-phoné d'Angoulême (France), en décrochant les prix du public et celui du meilleur scénario.

L'actrice franco-algérienne Lina Khoudri, a été révélée au public dans le long métrage de Sofia Djama "les bienheureux" qui lui a valu le prix de la meilleure actrice dans la section orizontali.

Mounia Meddour, est la fille du réalisateur Azzedine Meddour, ayant accompli des études supérieures en journalisme à Alger avant de poursuivre une formation en cinéma et audiovisuel en France.

Elle a entamé sa carrière de réalisatrice en 2004 par une



série de documentaires, suivi d'un court métrage "Edwige" en 2011. "Papicha" est son premier long métrage.

Le César du meilleur film, est revenu au film "Les Misérables" de Ladj, celui de la Meilleure réalisation a été dé-

cerné à Roman Polanski pour son film "J'accuse" et ceux de la meilleure actrice et acteur ont été décernés à Anaïs Demoustier dans "Alice et le maire" et Roschdy Zem dans "Roubaix, une lumière".

RUGBY / CAN-2020 - ALGÉRIE-SÉNÉGAL: Une première historique pour les "Verts" à Alger

La sélection nationale de rugby à XV disputera sa première rencontre officielle historique sur le sol algérien le 20 juin, en accueillant son homologue sénégalaise au stade Mabrouki-Salem de Rouiba (Alger), pour le compte de la 2^e journée de la Coupe d'Afrique des nations 2020 (CAN-2020), a-t-on appris de la Fédération algérienne de la discipline (FAR).

La sélection nationale a été reversée dans le groupe C, avec le Sénégal et l'Ouganda, qu'il commencera par affronter le 6 juin à Kampala City pour le compte de la première journée de cette CAN qui se déroulera cette année suivant une nouvelle formule.

"Le président de la fédération Sofian Benhassen a rencontré le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS) mercredi dernier et c'est pendant cette réunion de travail que nous avons reçu le feu vert pour disputer notre premier match officiel en Algérie, plus précisément, au stade de Rouiba", a détaillé à l'APS le premier vice-président de la FAR, Azzouz Aïb.

Selon la même source, "le MJS Sid Ali Khaldi s'est dit convaincu de la capacité du rugby à apporter une valeur ajoutée à l'Algérie et à servir la jeunesse qui, selon lui, constitue une priorité".

Pour apporter les derniers réglages à sa préparation en vue de cette Coupe d'Afrique des nations, la sélection algérienne effectuera un stage bloqué du 29 mai au 1^{er} juin au Centre de préparation de la Fédération française de rugby, à Paris.

"C'est à partir de Paris que la sélection nationale ralliera Kampala City, et si elle parvient à remporter ses deux premiers matchs contre l'Ouganda et le Sénégal, elle sera qualifiée pour les demi-finales, où elle affrontera le 29 juillet le leader du groupe B qui se compose du Maroc, du Kenya et de la Côte d'Ivoire", a encore expliqué Aïb. Pour ce qui est de la finale de cette Coupe d'Afrique des nations, elle se jouera le 1^{er} août, dans un pays qui reste à désigner par Rugby Afrique.

Suivant l'ancienne formule de compétition, la CAN se jouait en trois paliers : la Bronze-Cup, la Silver-Cup et la Gold-Cup. Mais la formule a changé cette année, avec un groupe de 16 nations qui commencent à s'affronter à partir du mois de juin prochain.

La sélection algérienne avait remporté la Bronze-Cup en 2017, ce qui lui a permis d'accéder au palier supérieur, où elle a décroché la Silver-Cup en 2018, et elle s'apprêtait à disputer la Gold-Cup, le plus prestigieux des titres continentaux, lorsque Rugby Afrique a décidé de changer le système de compétition.

SPORT D'ÉLITE Plan d'urgence en cours d'élaboration pour le relancer en Algérie

Un programme d'urgence est en cours d'élaboration au Ministère de la jeunesse et des sports (MJS) et s'étalant jusqu'aux jeux olympiques JO-2024 à Paris.

"Pour garantir les meilleurs résultats possibles lors des prochains rendez-vous sportifs internationaux", a indiqué vendredi à Oran, le secrétaire d'Etat chargé du sport d'élite, Noureddine Morceli "Le président de la République accorde un intérêt particulier pour le sport d'élite, et la mission qu'il m'a confiée m'oblige à tout donner pour être à la hauteur des espérances.

Dans ce registre, nous sommes en train d'arrêter un plan d'urgence pour que le sport algérien soit au devant de la scène lors des prochaines manifestations sportives internationales, à commencer par le prochain championnat d'Afrique d'athlétisme en juin à Alger et en arrivant aux Jeux olympiques de 2024 à Paris", a déclaré l'ancien champion algérien en athlétisme à la presse en marge d'une cérémonie organisée en l'honneur de champions oranais, anciens et actuels, toutes compétitions confondues.

Il s'est en outre engagé pour que les erreurs du passé ne se reproduisent plus, faisant allusion notamment au retard souvent accusé en matière de préparation des athlètes en prévision des compétitions internationales, notamment les Jeux olympiques.

Evoquant justement la prochaine édition des JO, Noureddine Morceli s'est dit "optimiste" quant à une présence en nombre des sportifs algériens à ce rendez-vous prévu l'été prochain à Tokyo (Japon), ajoutant qu'il tablait sur une "meilleure moisson par rapport à la précédente édition".

KARATÉ DO :

Le Championnat national (seniors) du 5 au 7 mars, à la salle Harcha-Hacène

Le Championnat national seniors (messieurs et dames) de karaté du se déroulera du 5 au 7 mars, à la salle omnisport Harcha-Hacène d'Alger, a-t-on appris vendredi auprès de la Fédération algérienne de

la discipline (FAK). La compétition concernera aussi bien les épreuves de Kata que celles de Kumité, en individuel et par équipes, chez les messieurs comme chez les dames, a-t-on encore détaillé de même source.

Les catégories de poids concernées par la compétition en Kumité sont celles des -50 kg, -55 kg, -61 kg, -68 kg et +68 kg chez les dames, ainsi que celles des -60 kg, -67 kg, -75 kg, -84 kg et +84 kg chez les messieurs.



tion". Une vingtaine d'athlètes algériens ont déjà assuré leur qualification aux JO de Tokyo.

D'autres tenteront de compenser leurs billets pour le rendez-vous nippon lors des prochains tournois qualificatifs (TQO). "Certes, je suis persuadé que la mission ne sera pas facile, mais je suis persuadé que des athlètes comme Toufik Mekhloufi, pour ne citer que ce champion, sont capables de hisser haut le drapeau algérien à Tokyo", a-t-il insisté, rassurant que la conjoncture actuelle que traverse le Comité olympique algérien après la démission de son président Mustapha Beraïf "ne va pas avoir des répercussions négatives sur la préparation de nos athlètes pour les JO". Profitant aussi de sa présence dans la capitale de l'Ouest, où il assistera samedi au championnat national de Cross, le Secrétaire d'Etat chargé du sport d'élite a ap-

pelé la famille sportive oranaise à "se serrer les coudes" en prévision des Jeux méditerranéens que leur ville va abriter en 2021.

"La réussite d'Oran dans ces Jeux, aussi bien sur le plan des résultats qu'en matière d'organisation, sera celle de l'Algérie aussi.

Cette ville a enfanté plusieurs champions que nous venons d'honorer aujourd'hui, et qui grâce à leur expérience, peuvent être d'un précieux apport pour les organisateurs du rendez-vous méditerranéen", a-t-il estimé.

Plusieurs stars du sport oranais ayant brillé sur la scène internationale par le passé, à l'image de Boualem Rahoui (athlétisme), Mustapha Moussa (boxe), Bendjemil Abdelkrim (handball), ainsi que d'autres, ont été honorés pour l'occasion, en même temps que des jeunes champions de la génération ac-

tuelle, dans une cérémonie organisée à l'initiative du Comité national pour la paix et la stabilité". En réponse à une question de l'APS sur les doléances des clubs de football professionnel qui revendiquent leur affiliation à des entreprises économiques pour en finir avec leurs interminables crises financières, M. Morceli a assuré que les pouvoirs publics sont "conscients des besoins du football professionnel, et vont prendre les décisions qui s'imposent pour y remettre de l'ordre". Par ailleurs, et en marge de sa visite à Oran, Noureddine Morceli, a assisté à l'assemblée générale ordinaire de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) qui s'est tenue dans la commune de Boufer (Ouest d'Oran), au cours de laquelle les bilans moral et financier au titre de l'exercice 2018-2019 ont été adoptés.



CYCLISME / MONDIAUX-2020 SUR PISTE : Yacine Chalel : «Un rhume m'a handicapé»

Le cycliste algérien Yacine Chalel a expliqué la 17^e place qu'il a obtenue jeudi soir sur le Scratch des Mondiaux 2020 sur piste qui se déroulent actuellement dans la capitale allemande (Berlin) par "un rhume" qui l'a "sérieusement handicapé" pendant la course.

"Le rhume que j'ai attrapé à la fin de la semaine écoulée a empiré dans la nuit de mercredi à jeudi.

J'avais beaucoup de mal à respirer pendant la course et, sans chercher à me trouver de fausses excuses, je pense qu'une meilleure place aurait été possible, si je n'étais pas malade" a expliqué sur

sa page Facebook le sociétaire du club français Paris Cycliste Olympique.

Malgré la déception, Chalel a considéré que "cette 17^e place reste une bonne performance" pour lui, ainsi que "pour le cyclisme algérien" et ce, à quelques heures de son entrée en lice dans la course aux points, prévue ce vendredi soir, à partir de 18h30.

Pour sa troisième participation à des Championnats du monde, Chalel nourrissait de grands espoirs, surtout qu'il s'agit d'une année olympique, affirmant qu'il s'était présenté à Berlin avec la ferme intention de réussir une performance

de haut rang. Sauf que ce rhume, dont il pensait s'être remis, a finalement tout remis en cause.

Vingt épreuves sont inscrites au programme des Championnats du monde sur piste, qui se déroulent du 26 février au 1^{er} mars au vélodrome de Berlin.

Parmi elles, 12 sont inscrites au programme des prochains Jeux Olympiques d'été Tokyo-2020, à savoir : la vitesse individuelle et par équipes, le keirin, la poursuite par équipes, l'omnium et l'américaine, aussi bien chez les messieurs que chez les dames.

APS



LIGUE 1 (USM ALGER) : «L'officialisation de l'arrivée de Serport prendra un peu de temps» (SG)

Le secrétaire général de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football) Mounir Debichi, a affirmé vendredi que le processus de l'arrivée officielle du groupe des services portuaires «Serport» en tant qu'actionnaire majoritaire du club de la capitale prendra un peu de temps.

«Il y a eu un accord avec Serport pour la reprise de la société par action SSPA/USMA, mais l'officialisation ne va pas être scellée en un ou deux jours.

Il y a tout un processus à suivre, cela va prendre un peu de temps, je pense que nous sommes sur la bonne voie», a indiqué le SG du club algérien sur les ondes de la radio nationale.

À l'issue de l'audience accordée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le groupe Serport a reçu le feu vert et «le soutien des pouvoirs publics pour entamer les procédures avec la justice algérienne et reprendre les actions de l'USMA», a indiqué le P-dg du groupe chargé de la gestion de dix entreprises portuaires, Achour Djelloul, récemment au cours d'un point de presse.

Propriété de l'Entreprise de travaux publics ETRHB, dont le patron Ali Haddad est incarcéré de puis onze mois pour faux et usage de faux, l'USMA avait subi



de plein fouet les répercussions de cette situation, en voyant notamment ses comptes bancaires gelés jusqu'à nouvel ordre.

L'assemblée générale extraordinaire (AGEx), tenue jeudi, a été marquée par l'absence des représentants de l'ETRHB et celui de la justice, ce qui a poussé

les présents à la reporter au 12 mars prochain. Selon des sources concordantes, le groupe ETRHB insiste pour vendre ses actions à Serport, alors que ce dernier veut reprendre le club à travers une expropriation, après avoir reçu une décision de la justice. Outre ses soucis

d'ordre administratif, l'USMA travers une mauvaise passe en championnat, avec un seul point pris en quatre matchs, depuis le début de la phase retour, ce qui a précipité le départ de l'entraîneur Dziri Billel, dont le contrat a été résilié mercredi à l'amiable.

LIGUE DES CHAMPIONS (QUART DE FINALE ALLER): Le Zamalek domine l'ES Tunis 3-1

Le Zamalek d'Egypte a battu l'Espérance sportive de Tunis (tenant) (3-1), mi-temps (1-1) en quart de finale aller de la Ligue des champions africaine de football, disputé vendredi au stade du Cairo.

Les Sang et Or avaient pourtant ouvert le score à la 27^e par l'intermédiaire de l'Algérien Abderraouf Benguith, mais le Za-

malek est parvenu à égaliser rapidement par Mohammad Onajem à la 31^e, avant de doubler la mise en seconde période (72^e) par Achraf Benchargui.

Mahmoud Alaa a scellé le sort du match en inscrivant le 3^e but à la (93^e-SP). Le match retour aura lieu vendredi prochain au stade Olympique de Radès (20h00).

Plus tard dans la soirée (20h00), le Raja de Casablanca affrontera le TP Mazembe (RDC) Samedi l'autre représentant tunisien l'ES Sahel affrontera à partir de 20h00 à Casablanca, le Widad de Casablanca et Al Ahly d'Egypte sera opposé aux Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud).

CAN 2021 (QUALIFICATIONS/ 4E J):

Vers la domiciliation du match Zimbabwe-Algérie au stade d'Orlando à Johannesburg

Le match Zimbabwe-Algérie comptant pour la quatrième journée (Gr.H) des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN2021 pourrait se dérouler au stade d'Orlando à Johannesburg, a rapporté vendredi la presse locale, citant un responsable de la Fédération.

«Nous avons entamé le processus pour obtenir un stade et une lettre est envoyée à la fédération sud-africaine de football (Safa)», a déclaré le porte-parole de Zifa, Xolani Gwesela, aux journalistes.

La Fédération zimbabwéenne de football (Zifa) recherche en effet activement un lieu dans

les pays voisins et, selon des informations, elle a réservé le stade d'Orlando pour accueillir le match face à l'Algérie.

Cela aurait du sens dans la mesure où beaucoup de leurs joueurs sont basés en Afrique du Sud, tandis que Johannesburg est une plaque tournante majeure pour les vols en provenance d'Europe d'où le reste de leur équipe et tous les Algériens proviendront.

Johannesburg abrite également de nombreux immigrants zimbabwéens - deux à trois millions de personnes vivraient en Afrique du Sud.

«La décision ne nous appa-

tient pas. La Fédération sud africaine indiquera ce qui est disponible et ensuite toute la logistique sera élaborée à partir de là.» a-t-il ajouté.

La ZIFA avait annoncé cette semaine que la rencontre Zimbabwe-Algérie sera délocalisée dans «un pays voisin» car les stades du pays ne respectent pas les normes pour accueillir des matchs internationaux suite à une inspection de la CAF.

D'autre part, le porte parole de l'instance zimbabwéenne a affirmé que Zifa avait déjà renoncé à essayer de préparer un de ses stades pour le match face à l'Algérie. «Une tribune pour

médias, par exemple, ne peut pas être réparée en deux semaines. La réparer signifierait démanteler la structure mais d'autres problèmes comme les salles de dopage et la connexion Internet peuvent être résolus.

Les portes ont besoin d'automatisation, donc c'est impossible à court terme «a-t-il estimé. A la veille de la 3^e journée, l'Algérie, auteur jusque-là d'un parcours sans faute, caracole en tête de son groupe avec six points, devant le Zimbabwe, à la 2^e place avec 4 points.

Le Botswana (3^e, 1 point), et la Zambie (4^e, 0 point) ferment la marche.

LIGUE 1 (19^E JOURNÉE) - USMA - MCA : Une amende de 350.000 DA pour les Rouge et Noir (LFP)

L'USM Alger a écopé d'une amende de 350.000 DA, pour avoir commis trois infractions au règlement, lors du grand derby algérien, perdu lundi dernier contre le MC Alger (1-0), a annoncé jeudi soir la Ligue de football professionnel (LFP). «L'USM Alger écope d'une amende de 200.000 DA pour utilisation et jet de fumigènes, 100.000 DA pour n'avoir pas exposé un panneau de la LFP et 50.000 DA pour la panne du tableau d'affichage» a détaillé la commission de discipline de la LFP. Côté MC Alger, la LFP a annoncé que l'entraîneur des gardiens Fouad Cheriet devra comparaître devant la commission de discipline le lundi 2 mars prochain, à 11h00, au moment où son équipe écope d'une amende de 100.000 DA, «pour utilisation et jet de fumigènes».



LIGUE 1: La LFP fixe les dates des deux prochaines journées

La 21^e journée du championnat de Ligue 1 se déroulera les 5 et 7 mars, selon le calendrier de la compétition publié hier par la Ligue de football professionnel (LFP).

Trois matchs se joueront le 5 mars à savoir US Biskra - ES Sétif, CA Bordj Bou Arréridj - MC Alger et JS Kabylie - USM Bel-Abbès, alors que les cinq autres rencontres sont programmées pour le 7 mars.

Quant à la 22^e journée de Ligue 1, elle est étalée sur trois jours (14-15 et 16 mars).

Plusieurs chocs seront à l'affiche, entre autres ES Sétif - JS Kabylie, Paradou AC - CR Belouizdad et USM Alger - MC Oran.

La Ligue de football professionnel a également fixé les dates des deux prochaines journées du championnat de Ligue 2 : la 22^e aura lieu les 5 et 7 mars et la 23^e se jouera les 14 et 16 du même mois.

LIGUE 1

--21^e journée--

5 mars 2020

US Biskra - ES Sétif
CA Bordj Bou Arréridj - MC Alger
JS Kabylie - USM Bel-Abbès

7 mars 2020

NA Hussein Dey - CS Constantine
NC Magra - AS Ain M'lila
MC Oran - JS Saoura
Paradou AC - USM Alger
ASO Chlef - CR Belouizdad

--22^e journée--

14 mars 2020

USM Alger - MC Oran
AS Ain M'lila - NA Hussein Dey
MC Alger - NC Magra

15 mars 2020

CS Constantine - US Biskra
JS Saoura - CA Bordj Bou Arréridj
ES Sétif - JS Kabylie

16 mars

USM Bel-Abbès - ASO Chlef
CR Belouizdad - Paradou AC

LIGUE 2

--22^e journée--

5 mars 2020

USM El Harrach - A. Boussaâda

7 mars 2020

USM Annaba - JSM Béjaïa
MO Béjaïa - OM Arzew
AS Khroub - MC El Eulma
DRB Tadjenanet - RC Relizane
O. Médéa - RC Arbaâ
JSM Skikda - ASM Oran
MC Saïda - WA Tlemcen

--23^e journée--

14 mars 2020

JSM Béjaïa - MO Béjaïa
OM Arzew - AS Khroub
MC El Eulma - DRB Tadjenanet
RC Relizane - O. Médéa
WA Tlemcen - RC Arbaâ
MC Saïda - JSM Skikda

16 mars 2020

A. Boussaâda - USM Annaba
ASM Oran - USM El Harrach.

FRANCE: Un triplé de Benedetto remet Marseille sur ses rails

Le premier triplé olympien de l'Argentin Dario Benedetto a permis à Marseille de gagner à Nîmes (3-2) et empêché le doute de s'instiller, vendredi en ouverture de la 27^e journée du Championnat de France.

Le petit coup de froid de la défaite au Vélodrome contre Nantes (3-1) est digéré, l'OM a repris sa marche en avant et ses distances avec ses poursuivants: 11 points sur Rennes (3^e), qui jouait à Toulouse hier, et 12 sur Lille (4^e), attendu à Nantes.

Avec cette sixième victoire sur leurs huit derniers déplacements, les Marseillais laissent les Nimois dans leur position de barragistes.

Les «Crocodiles» avaient effectué une belle remontée grâce à quatre victoires de rang, mais ils viennent de s'incliner deux fois, à Rennes (2-1), et vendredi soir, où ils ont pourtant ouvert le score par Zinedine Ferhat (5). Les Nimois n'y ont cru que les dernières secondes, après la réduction du score de Lucas Deaux de la tête, une action sur laquelle Steve Mandanda a réclamé une faute du buteur, et a récolté un avertissement (90+2). Mais Marseille était un ton au-dessus et a contrôlé le match dans l'ensemble.

APS

CORONAVIRUS: Infantino n'exclut pas le report de matches internationaux

Le président de la Fifa Gianni Infantino n'a pas exclu vendredi la possibilité que des matches internationaux soient reportés en raison de la propagation du nouveau coronavirus.

«La santé des personnes est bien plus importante que n'importe quel match de football», a déclaré M. Infantino à son arrivée à Belfast où doit se tenir ce week-end l'Assemblée générale annuelle de l'instance internationale.

«C'est pourquoi nous devons examiner la situation et espérer qu'elle va aller en s'améliorant plutôt qu'en s'aggravant», a poursuivi le dirigeant.

«Pour l'instant, il semble que cela continue à augmenter. Si les matches doivent être reportés ou joués sans spectateurs jusqu'à ce que tout rentre dans l'ordre, alors nous en passerons par là».

Toutes les rencontres du championnat suisse, pays où se trouve le siège de la Fifa, prévues ce week-end ont été reportées.

Le gouvernement suisse, réuni en séance extraordinaire, a interdit jusqu'au 15 mars au moins la tenue de tout événement public ou privé réunissant plus de 1.000 personnes.

Par ailleurs, cinq matches de Serie A en Italie seront joués à huis clos ce week-end, tandis que les rencontres des championnats du Japon et de Corée du Sud ont été reportées en début de semaine. Tout en es-



perant que les matches internationaux amicaux du mois prochain aient bien lieu, M. Infantino a ajouté: «Je n'exclus rien pour le moment. J'espère que nous n'en arriverons pas là (à un report de matches).

Et je pense qu'il sera de toute façon difficile d'imposer une interdiction au niveau mondial». Quant à la possibilité de faire jouer des rencontres à huis clos, le président de la Fifa estime que «chaque orga-

nisateur de compétition devra décider de ce qui est bon pour lui». «A court terme, cela peut être une solution, mais on ne peut pas envisager une compétition avec plusieurs matches à huis clos sur plusieurs mois».

ITALIE :

Juventus-Inter et quatre autres matches reportés à cause du coronavirus

Cinq matches du championnat d'Italie de football prévus ce week-end, dont le choc entre la Juventus et l'Inter Milan dimanche, ont été reportés au 13 mai en raison de l'épidémie du nouveau coronavirus qui touche actuellement la Péninsule, a annoncé La Ligue de football

italienne. Outre la confrontation Juventus-Inter, les matches concernés sont AC Milan-Genoa, Parme-Spal, Sassuolo-Brescia et Udinese-Fiorentina.

Ces rencontres devaient initialement se tenir à huis-clos.

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTERE DE LA COMMUNICATION

MINISTERE DE LA COMMUNICATION INVITE LES SYNDICATS DE JOURNALISTES : PARTENAIRES DANS L'ORGANISATION DE LA PROFESSION

Dans le cadre de la concrétisation des 54 engagements du Président de la République, dont le 6^e faisant référence à une presse libre dans le respect de l'éthique et de la déontologie de la profession, le Ministère de la Communication invite ce mardi 03 mars 2020 à l'Ecole Supérieure d'Hôtellerie et de Restauration (ESHRA) de Ain-Benian à partir de 14h00, les différentes organisations et associations syndicales pour dresser un diagnostic sur l'état actuel de la profession des journalistes et les informer sur les différents ateliers concernant le Plan d'Action du Ministère, notamment ceux relatifs au Conseil national de la presse, à la carte du journaliste professionnel et au conseil de la déontologie de la profession.

L'invitation s'adresse à tous les syndicats de la presse

Maldini sur le départ ?

Concrètement, Maldini et Gazdis ne sont pas d'accord sur la question qui concerne le futur coach du Milan. Le premier nommé (ainsi que Zvonimir Boban) préférerait garder Stefano Pioli. Quant au second, il chercherait à attirer l'Allemand Ralf Rangnick à San Siro pour restructurer totalement le secteur sportif du club.

Les derniers résultats enregistrés, avec notamment le décevant nul concédé contre la Fiorentina (1-1), ont éloigné l'équipe de son objectif qui est de finir dans le Top 4. C'est ce qui aurait conforté Gazdis dans l'idée qu'un nouveau changement est nécessaire. Maldini désapprouve et c'est pourquoi il songe donc à tourner définitivement la page milanaise.



Pogba de retour pour le derby ?

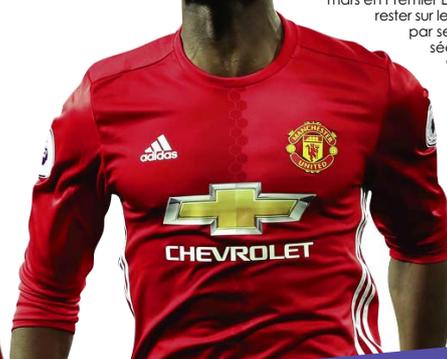
Opéré de la cheville le 7 janvier dernier, le milieu de terrain de Manchester United, Paul Pogba (26 ans, 8 matchs toutes compétitions cette saison), voit le bout du tunnel ! Le Tricolore doit reprendre l'entraînement collectif en début de semaine prochaine, indique L'Equipe. Le champion du monde 2018 se serait ensuite fixé pour objectif de figurer dans le groupe pour le derby contre Manchester City programmé le 8 mars en Premier League, quitte à rester sur le banc. Refroidie par ses rechutes passées, la Pioche ne veut cette fois prendre aucun risque malgré l'approche du rassemblement des Bleus qui affronteront l'Ukraine (27 mars) et la Finlande (31 mars) en amical.

Mohamed Salah à Madrid, à une condition...

Voyant en Mohamed Salah une alternative à Kylian Mbappé et un remplaçant idéal à Gareth Bale, le Real Madrid aurait une belle carte à jouer pour l'attaquant de Liverpool, plus à son aise du côté de la Mersey...

Certes, le Real Madrid ferait de Kylian Mbappé sa priorité absolue, sous l'impulsion de Zinedine Zidane. Cependant, les dirigeants merengue sauraient que l'opération s'annonce colossale au niveau de l'indemnité de transfert que pourrait réclamer le PSG, lui qui est contractuellement lié au club jusqu'en juin 2022. En ce sens, Los Blancos auraient activé la piste Mohamed Salah qui ne serait pas un joueur inaccessibles pour le Real Madrid.

Selon El Desmarque, Mohamed Salah ne se sentirait plus comblé à Liverpool, estimant avoir fait le tour de la question dans le nord de l'Angleterre après le sacre des Reds en Ligue des champions la saison passée. Et si le club de la Mersey ne réalisait pas une saison extraordinaire avec un titre de Premier League, ou plus, Salah pourrait bien se laisser tenter par un départ lors du prochain mercato.



L'immense déception d'Arteta
 Éliminé sur le fil par l'Olympiakos dès les 16es de finale de la Ligue Europa (1-0, 1-2 a.p.), Arsenal a vécu une énorme déception jeudi. L'entraîneur des Gunners, Mikel Arteta, a du mal à digérer le scénario, lui qui pensait que l'égalisation de Pierre-Emerick Aubameyang à la 113e minute allait définitivement remettre son équipe sur les rails. "Nous avons fait la chose la plus difficile en réagissant après leur premier but, en n'ayant joué contre une équipe avec 10 joueurs dans leurs 25 mètres. Nous avons même eu une occasion incroyable de nous qualifier à la fin. C'est une grande déception, a déploré le technicien en conférence de presse, tout en refusant d'enfoncer ses hommes. Je soutiens les garçons, la façon dont ils ont joué, la façon dont ils ont essayé. Les efforts qu'ils ont faits pendant ce match étaient énormes et nous devons avancer ensemble."

Alisson reçoit le Samba d'Or 2019

Le portier de Liverpool, Alisson a reçu son Samba d'Or 2019 aujourd'hui au centre d'entraînement des Reds.

Le Samba d'Or 2019, Alisson a pu s'emparer de son trophée aujourd'hui au centre d'entraînement des Reds à Melwood où le portier auriverde a reçu son titre honorifique de meilleur joueur brésilien de l'année 2019. Après son sacre au trophée Yachine, le gardien de but pouvait poser fièrement avec cette nouvelle distinction qui confirme une fois de plus qu'il est actuellement la référence à ce poste dans le monde entier.

Avec une Premier League qui tend les bras à Liverpool ainsi qu'une Ligue des Champions où les Reds sont toujours en course et une nouvelle Copa América qui se présentera au mois de juin, Alisson peut encore réaliser une nouvelle très grande année et continuer à truster les distinctions individuelles.

Le gardien de but s'est longuement exprimé au cours d'une interview qui sera diffusée sur les antennes de Bein Sports le mardi 03 mars juste avant la rencontre de FA Cup opposant Chelsea à Liverpool.



Mourinho veut Forsberg

Moins en vue cette saison, Emil Forsberg (28 ans, 24 matchs et 9 buts toutes compétitions cette saison) garde une belle cote sur le marché des transferts. D'après The Express, l'entraîneur de Tottenham, José Mourinho, fait le forcing auprès de ses dirigeants pour attirer le milieu offensif suédois, dont le contrat avec le RB Leipzig expire en juin 2022.

Au courant de cet intérêt, l'agent du Scandinave n'a fermé aucune porte. "Cela ne me sur-

prend pas. Mourinho est une grande légende. Tout le monde verra bientôt ce qui arrivera à Emil Forsberg", a indiqué Hasan Cetinkaya pour Expressen. Réponse l'été prochain ?



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général Abdelmajjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

Abdelmajjid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION
 «3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

SAHARA OCCIDENTAL Le président du Parlement catalan dénonce l'expulsion par le Maroc d'une délégation d'El-Ayoune occupée

Le président du Parlement catalan, Roger Torrent, a dénoncé samedi l'expulsion par les autorités marocaines d'une délégation catalane formée de plusieurs députés qui souhaitaient visiter le territoire du Sahara occidental occupé.

Les autorités marocaines ont empêché l'entrée à El-Ayoune, capitale du Sahara occidental, à une délégation parlementaire catalane, qui n'a pas été autorisée à descendre de l'avion, a rapporté samedi la presse espagnole.

Dans un communiqué publié par l'Interpouge pour la paix et la liberté du Sahara occidental, du Parlement catalan, M. Torrent a dénoncé et regretté cette expulsion de la délégation parlementaire catalane. Les huit membres de la délégation avaient l'intention de visiter le Sahara occidental occupé et de rencontrer des représentants des ONG sahraouiennes des droits de l'Homme.

Ils allaient également, selon des sources médiatiques sahraouiennes, rencontrer des proches de la militante sahraouie, Mahfouda Bamba Lefkir, qui est en prison depuis plus de 4 mois et qui est dans "un état de santé critique".

Cette expulsion a eu lieu trois jours après celle d'Anna Sébastienne Gascon, une avocate espagnole de Saragosse qui prévoyait d'assister, en tant qu'observateur international, au procès, qui s'est ouvert mercredi, des détenus sahraouis arrêtés lors des célébrations des Sahraouis de la victoire de l'équipe nationale algérienne de football, lors de la finale de la coupe d'Afrique des nations le 19 juillet 2019.

Le Maroc impose un blocus médiatique systématique aux territoires occupés du Sahara occidental, faisant fi des injonctions faites par le Secrétaire Général des Nations Unies au Maroc, dans les rapports remis au Conseil de Sécurité, à autoriser les visites d'observateurs des droits de l'Homme dans les territoires occupés. A ce titre, au cours de 2019, les autorités de l'occupation marocaine ont expulsé quarante-trois (43) personnes de différentes nationalités du Sahara occidental, dont des journalistes, des avocats et des élus.

EPIDÉMIE DE CORONAVIRUS

Le Premier ministre instruit les parties concernées à prendre les mesures nécessaires

Le Premier ministre a instruit, jeudi, toutes les parties concernées à l'effet de prendre les mesures nécessaires, en application des instructions du Président de la République, afin de garantir la protection sanitaire de tous les citoyens et éviter la propagation du coronavirus.

"En application des instructions de Monsieur le Président de la République, le Premier ministre a instruit toutes les parties concernées à l'effet de prendre les mesures nécessaires, conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé, afin de garantir la protection sanitaire de tous les citoyens et éviter la propagation du virus COVID-19", indique un communiqué des services du Premier ministre.

Dans ce cadre, il a été procédé à la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures, parmi lesquelles le renforcement du contrôle sanitaire au niveau des frontières et des points d'accès maritimes et aériens, désignation des hôpitaux et des services de référence pour la prise en charge de tous les cas suspects et la prise en charge médicale de tous les cas en provenance des pays où

sevit le virus".

Il a été également décidé de "la mise en place d'une cellule de veille et d'écoute constituée de médecins et de spécialistes en maladies contagieuses et mise à disposition d'un numéro vert, le 30-30, au niveau du ministère de la Santé, destiné à répondre aux questions et préoccupations des citoyens".

Il s'agit aussi de la "poursuite de la fourniture de tous les produits pharmaceutiques nécessaires pour la prise en charge des cas suspects, l'augmentation du volume des stocks en produits pharmaceutiques, notamment les fournitures de prévention et de protection telles que les masques de protection, ainsi que l'incitation des producteurs locaux à augmenter leurs capacités de production afin de répondre aux besoins supplémentaires".



Les instructions portent, en outre, sur "la mise en place d'une stratégie claire pour assurer la distribution et la disponibilité des moyens de protection et de prévention en cas de besoin", de même que "la mise en place d'un système de contrôle pour lutter contre toute forme de spéculation concernant ces produits, en coordination avec les services des douanes, du commerce et de la santé". Par ailleurs, le ministère de la Santé est chargé de "publier un communiqué quotidien

sur l'évolution de la situation de cette épidémie dans notre pays", note la même source.

Enfin, le gouvernement invite les différents médias à "faire preuve de professionnalisme et de prudence dans le traitement et la diffusion de l'information en s'assurant de sa véracité auprès des instances officielles" et appelle les citoyennes et les citoyens à "respecter les règles de protection et de prévention élémentaires recommandées par les spécialistes en pareil cas".

Algérie-Chine

M. Djerad reçoit l'ambassadeur de la Chine

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a reçu samedi l'ambassadeur de la Chine à Alger, Li Lianhe, indique un communiqué des services du Premier ministre. "L'entretien, au cours duquel ont été abordées les perspectives de développement des relations économiques entretenues par les deux pays dans les différents domaines, a permis de procéder à un

état des lieux sur l'évolution des projets en cours de réalisation par des entreprises chinoises", ajoute le communiqué. Il a notamment été question de "l'état d'avancement des projets d'infrastructures sportives devant être réalisés dans le cadre de la tenue des Jeux méditerranéens d'Oran 2021 et, par ailleurs, des conditions liées à la mise en œuvre du méga projet

intégré de transformation du phosphate et du gaz à Tébessa". A cette occasion, "la partie chinoise a tenu à réaffirmer au Premier ministre sa ferme volonté de mener à bien ces projets conformément aux standards de qualité reconnus et dans le respect total des délais sur lesquels elle s'est engagée", souligne la même source.

UNION POSTALE INTERNATIONALE Adoption de la proposition algérienne d'échange de courrier avec la Palestine

Le Conseil d'administration de l'Union postale universelle (UPU) a adopté, lors de sa réunion tenue à Berne (Suisse), du 23 au 28 février en cours, la proposition de l'Algérie inscrite à son ordre du jour sur l'échange de courriers entre la Palestine et les pays membres de l'UPU, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Poste et des Télécommunications.

Cette proposition vise à "réaffirmer le droit de l'Etat palestinien à introduire sur son sol, son courrier sans aucune restriction, notamment celui qui se trouve actuellement au niveau du Royaume de Jordanie, ainsi que son droit à recouvrer ses dépenses définitives dues depuis 1995", ainsi qu'à continuer à fournir une aide et un soutien à la Palestine à travers la mise en œuvre de projets de développement de la Poste palestinienne et des ressources humaines en vue de l'amélioration des prestations offertes à ses citoyens", note le communiqué.

Le Conseil d'administration de l'UPU avait adopté, lors de sa dernière réunion tenue à Berne, une résolution affirmant le droit de la Palestine à l'échange direct de courriers avec les pays du monde et la réception de son courrier émanant de la Jordanie sans aucune restriction.

Pour rappel, 18 pays ont voté en faveur de la proposition de l'Algérie sur un total de 41 pays constituant le Conseil d'administration, outre un vote contre et 12 abstentions.

La séance a été marquée par des interventions des pays membres de l'UPU en faveur de la proposition de l'Algérie, à savoir: la Tunisie, le Maroc, l'Iran, la Turquie, le Soudan, le Pakistan, l'Indonésie et la Jordanie.

La délégation palestinienne a adressé ses remerciements à l'Algérie pour cette proposition, ainsi qu'à tous les pays ayant voté en sa faveur.

37^E SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES ARABES DE L'INTÉRIEUR:

Beldjoud à Tunis

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud prendra part les 1^{er} et 2 mars à Tunis (Tunisie), aux travaux de la 37^{ème} session du Conseil des ministres arabes de l'intérieur (CMAI), a indi-

qué, hier, un communiqué du ministère.

Cette session, de deux jours, s'attachera à l'examen des questions relatives à la coopération arabe dans les domaines sécuritaires, notamment la lutte contre le terrorisme transfrontalier et "l'élabora-

tion de plans indispensables à la lutte contre la cybercriminalité et les crimes organisés, en sus du renforcement de la coopération entre les institutions de la police et de la protection civile des Etats membres", a précisé la même source.

ALGÉRIE-VATICAN

Installation du nouvel évêque du Diocèse de Constantine et Hippone

L'archevêque d'Alger, Mgr. Paul Desfarges, a procédé hier à l'installation du nouvel évêque du Diocèse de Constantine et Hippone, père Nicolas Lhernould, lors d'une cérémonie tenue à la basilique Saint-Augustin de Annaba. La cérémonie s'est tenue en présence des autorités de

la wilaya, des représentants de l'Union européenne en Algérie, des consulats de France et de Tunisie à Annaba ainsi que d'hommes de foi et d'autres invités. Le nouvel évêque du Diocèse de Constantine et Hippone, Nicolas Lhernould, âgé de 44 ans et diplômé d'une université de

France, était prêtre du Diocèse de Tunisie avant sa nomination à la tête du Diocèse de la Région Est. Le Diocèse de Constantine et Hippone représente l'Eglise catholique en Algérie à travers les églises et lieux de culte chrétien agréés implantés dans l'est du pays.

MDN

6 éléments de soutien aux groupes terroristes appréhendés dans 4 wilayas du pays

Six (6) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés vendredi dans quatre wilayas du pays par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, des détachements de l'ANP ont appréhendé, le 28 février 2020, six éléments de soutien aux groupes terroristes à Djelfa/1 RM, Tlemcen/2 RM, Annaba et Batna/5 RM, tandis que

d'autres détachements de l'ANP ont découvert et détruit cinq casemates pour terroristes, quatre bombes de confection artisanale et récupéré un pistolet automatique à Boumerdes et Djelfa/1 RM et Batna/5 RM", précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements de l'ANP en coordination avec les éléments des Douanes, "ont arrêté, lors d'opérations distinctes menées à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar/6 RM, 23 personnes et saisi 8 camions, quatre véhicules

tout-terrain, 629 tonnes de denrées alimentaires, 19,900 litres de huile de table, 11 groupes électrogènes, 7 marteaux piqueurs, alors que des tentatives de contrebande de 8.120 litres de carburant ont été déjouées à Souk-Ahras, Tébessa et El-Tarf/5 RM", ajoute le communiqué. Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale "ont arrêté à M'sila/1 RM et Béjaïa/5 RM, trois (3) individus et saisi deux fusils de chasse, un pistolet automatique, une quantité de munitions estimée à 1028 cartouches et une paire de

jumelle, alors qu'ils ont intercepté lors d'autres opérations à Bouira/1 RM, Oran/2 RM et Djanet/6 RM, sept narcotrafiquants et saisi deux véhicules touristiques, 11 kilogrammes de kif traité et 355 comprimés psychotropes". Par ailleurs, des Gardes-côtes "ont mis en échec une tentative d'émigration clandestine de 13 personnes qui étaient à bord d'une embarcation de construction artisanale à Oran/2 RM, tandis que 15 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêté à Tlemcen, Djanet et Tindouf".